

L'AGENCE
D'URBANISME
DE LA
RÉGION
GRENOBLOISE

LE PROGRAMME EN BREF 2025

UNE **AGENCE** QUI RÉPOND AUX **BESOINS**,
NOURRIT LES **STRATÉGIES** ET ACCOMPAGNE
LES **AMBITIONS** ET LES **PROJETS** DES **TERRITOIRES**
DE L'AIRE GRENOBLOISE DANS TOUTE LEUR **DIVERSITÉ**

— v — v — v — v — v —
OBSERVER PLANIFIER PROJETER ANIMER PARTAGER

À VOS CÔTÉS EN 2025,

UNE AGENCE FORTE DE SES EXPERTISES, FORCE DE PROPOSITION, D'ANTICIPATION ET D'ACTION

18 EXPERTISES THÉMATIQUES MOBILISÉES LOCALEMENT

pour une agence utile, dans le faire, fournissant des réponses appropriées aux préoccupations de ses membres



LE MOT DU DIRECTEUR

Frédéric PONTOIRE



Le programme partenarial d'activité de l'année 2025 est celui de **la dernière année pleine de ce mandat**. Il marque une étape importante, synonyme de bilan pour bon nombre de collectivités. En écho, **le niveau d'activité de l'Agence se caractérise par une fin de cycle de travail** et connaît une diminution des jours consacrés aux missions pour certains membres.

À cette dimension cyclique de l'activité se rajoutent de fortes contraintes budgétaires et financières pesant sur ces collectivités, en application du budget national 2025, venant guider encore plus l'action publique et poser certaines questions avec acuité : anticipation des changements dans un contexte de vulnérabilités croissantes, efficacité des politiques communautaires travaillées en coopération (avec les communes au sein du bloc local, et avec les autres intercommunalités en interterritorialité), adaptation et ajustement des services rendus aux usagers, optimisation des infrastructures et des équipements publics, gestion des ressources, usages sobres du foncier, soutien aux mobilités durables... le tout en suscitant une mobilisation positive sans dogmatisme pour engager les indispensables transitions.

Dans ce contexte exigeant, le programme d'activité partenarial 2025 a fait l'objet d'une forte mobilisation interne de l'équipe, afin de pouvoir dès le début de l'année mener à bien le déploiement et la réalisation des missions / études / projets. Vous en trouverez un aperçu dans ce *Programme En Bref*. **Notre programme de travail reste synonyme d'un haut niveau d'activité en matière d'observations, mobilise fortement les diverses expertises thématiques de l'Agence, et appelle toujours un nombre significatif de jours d'activité consacrés à la planification territoriale et à l'urbanisme réglementaire.**

Nous devons tous garder à l'esprit l'outil d'ingénierie publique qu'est une agence d'urbanisme ainsi que ses multiples possibilités d'action aux côtés des services des collectivités. **L'Agence est une entreprise de matière grise, source de solutions et d'efficacité, qui est et doit rester accessible, à l'écoute des préoccupations territoriales et des besoins, au service de la décision publique.**

SOMMAIRE

- P4** Une Agence partenariale
- P5** Un collectif d'élus
- P6** Projet d'Agence 2021-2026
- P7** Socle : Observer les modes de vie
- P8** Socle : Le RARRe
- P9** Socle : Parlon'ZAN
- P10** Un programme construit avec les membres
- P12** Un programme consolidé en interne
- P14** Appuyer les stratégies territoriales et la prospective
- P16** Animer les dispositifs d'observation et les observatoires
- P18** Maintenir le haut niveau d'intervention en matière de planification territoriale et d'urbanisme réglementaire
- P20** Déployer les interventions en projet urbain et urbanisme de projet
- P22** Mobiliser les expertises thématiques prioritaires
 - P23** Climat
 - P24** Environnement / Risques
 - P25** Économie
 - P26** Commerce
 - P27** Habitat
 - P28** Foncier
 - P29** Tourisme / Montagne
 - P30** Santé
 - P31** Cohésion sociale
 - P32** Mobilité
- P34** La stratégie de valorisation
- P35** Vos interlocuteurs

UNE AGENCE PARTENARIALE UN GRAND TERRITOIRE EN COMMUN

Les partenaires et/ou territoires de référence

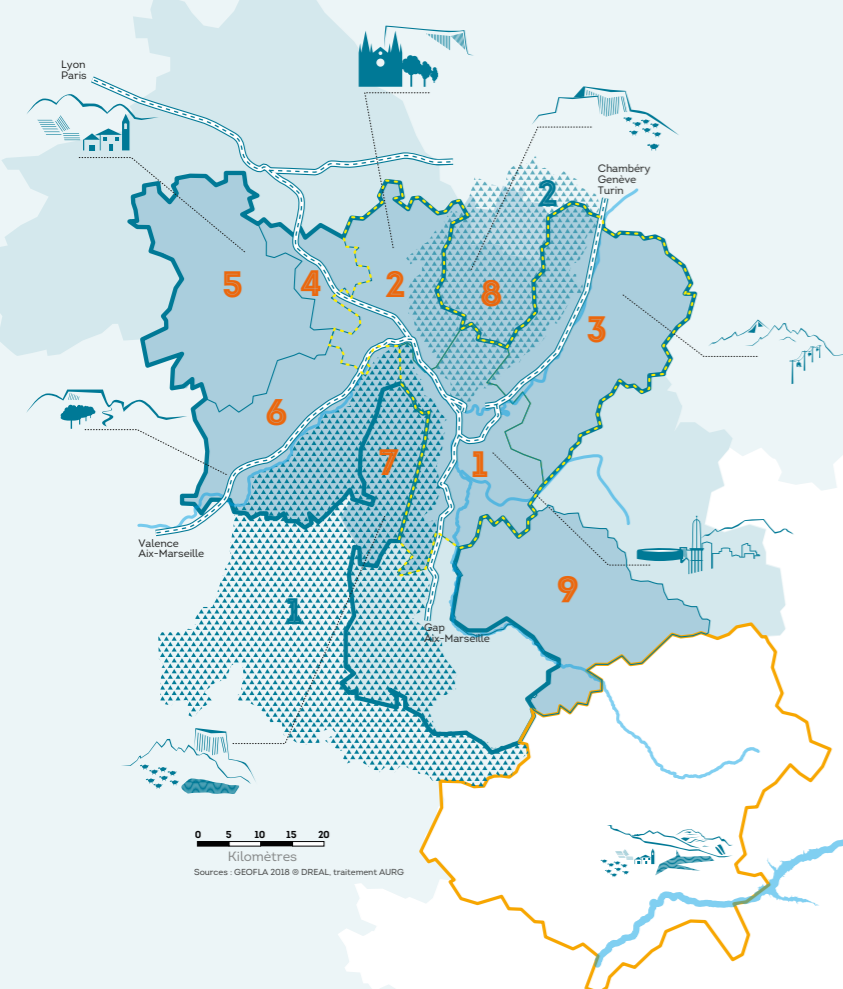
février 2025

- État (dont DREAL, DDT38, DDT05, ARS...)
- Département de l'Isère
- EP SCoT de la Grande Région de Grenoble
- Syndicat mixte du SCoT de l'aire gapençaise
- SMMAG : Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise

- EPCI**
- 1 Grenoble-Alpes Métropole
 - 2 Communauté d'agglomération du Pays Voironnais
 - 3 Communauté de communes Le Grésivaudan
 - 4 Communauté de communes Bièvre Est
 - 5 Bièvre Isère Communauté
 - 6 Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté
 - 7 Communauté de communes du Massif du Vercors
 - 8 Communauté de communes Cœur de Chartreuse
 - 9 Communauté de communes de la Matheysine
- + 160 communes

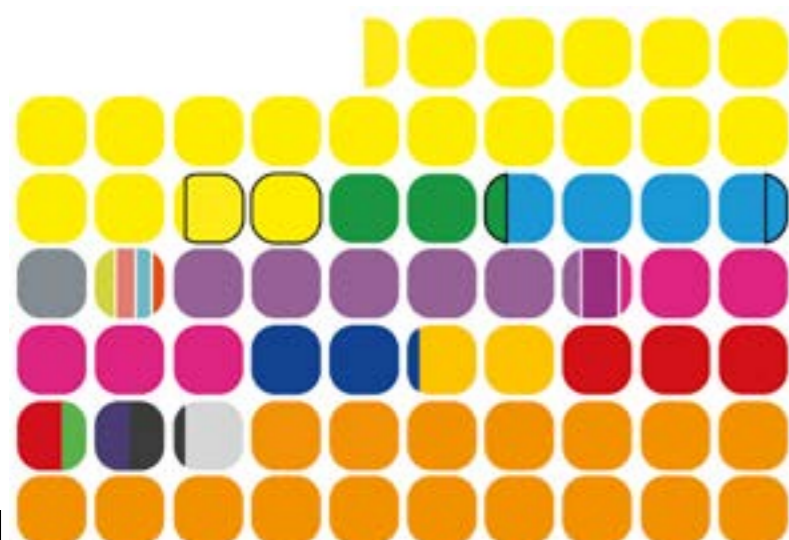
- Parcs naturels régionaux (PNR)
 - 1 PNR du Vercors
 - 2 PNR de la Chartreuse
- Établissement public foncier du Dauphiné (EPFLD)
- Établissement public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes (Epora)
- Université Grenoble Alpes (UGA)
- Crous Grenoble Alpes
- CHU Grenoble Alpes

L'Agence est membre de la Fnau et d'urbA4, le réseau des quatre agences d'urbanisme Auvergne-Rhône-Alpes



UN PROGRAMME D'ACTIVITÉ MUTUALISÉ

6 565 jours d'activité (JA)
dont 1 700 de socle partenarial (adhésions)



- GRENoble-ALPES MÉTROPOLE
 - PAIS VOIRONNAIS
 - LE GRÉSIVAUDAN
 - BIÈVRE ISÈRE
 - MASSIF DU VERCORS
 - CŒUR DE CHARTREUSE
 - MATHEYSINE
 - AGYANS-VERCORS (adhésion possible)
 - SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE
 - BIÈVRE EST
 - SMMAG
 - ÉTAT / DREAL
 - DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
 - EP SCOT DE LA GRG
 - EPORA
 - ARS
 - EPF DU DAUPHINÉ
 - PNR DE LA CHARTREUSE
 - PNR DU VERCORS
 - AUTRES
- Socle total
= 100j
= communes

UN COLLECTIF D'ÉLU·E·S

ÉTAT

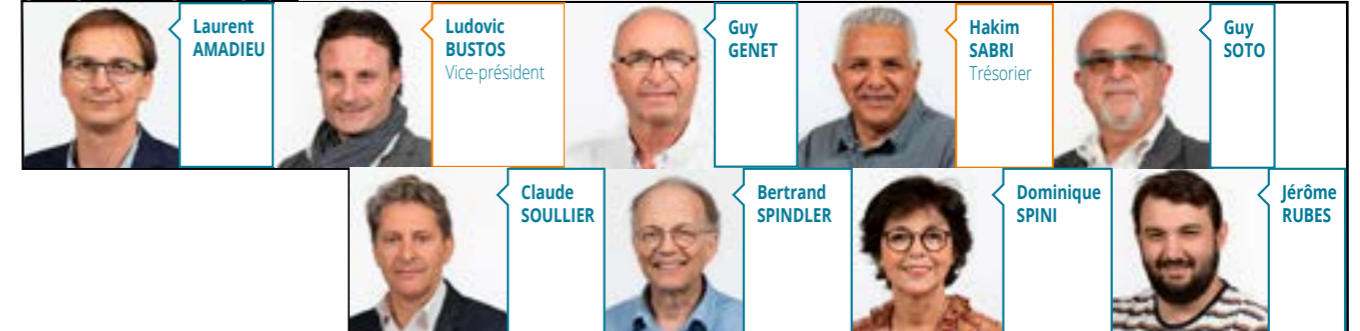


Les membres
du bureau
Mise à jour février 2025

DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE



GRENoble-ALPES MÉTROPOLE



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS VOIRONNAIS



SYNDICAT MIXTE DES MOBILITÉS
DE L'AIRE GRENOBLOISE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN



ÉTABLISSEMENT PUBLIC
DU SCOT DE LA GRANDE REGION
DE GRENoble



BIÈVRE ISÈRE
COMMUNAUTÉ



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE BIÈVRE EST



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU MASSIF DU VERCORS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
CŒUR DE CHARTREUSE



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE LA MATHEYSINE



SAINT-MARCELLIN - VERCORS - ISÈRE
COMMUNAUTÉ



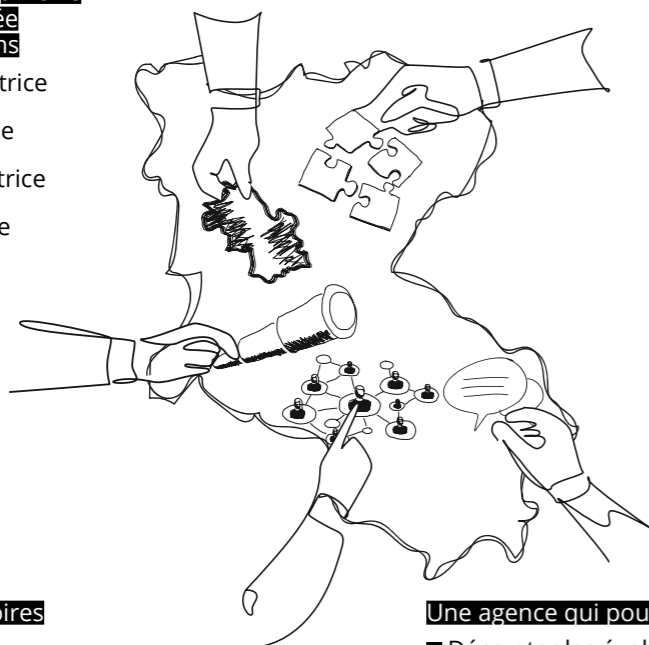
PROJET D'AGENCE 2021-2026

LA FEUILLE DE ROUTE, UNE VISION PARTAGÉE

Élaboré avec et porté par les élus, le projet d'Agence définit les grandes lignes stratégiques du déploiement de l'association au service de ses membres. Avec **deux évolutions fortes par rapport au précédent mandat : la redéfinition du process d'élaboration du programme partenarial et surtout, la refonte du socle partenarial.** Dans un contexte complexe à maints égards, c'est la traduction d'une **ambition renforcée de coopération et de montée en puissance de l'intelligence collective à l'échelle de l'aire grenobloise.**

Une agence multidisciplinaire et multiscalaire animée par 4 grandes vocations

- Animatrice et médiatrice
- Stratège et éclairseuse
- Technique et traductrice
- Experte et formatrice



Une agence qui sait renouveler son offre de services pluri thématique à l'aune de 4 grands défis

- Anthropocène
- Vulnérabilités
- Transitions
- Résilience

Une agence des territoires qui assure 5 grandes missions d'intérêt général

- Observer
- Planifier
- Projeter
- Animer
- Partager

Une agence qui poursuit 4 trajectoires d'évolution

- Décrypter les évolutions, aider à la compréhension des phénomènes et éclairer la décision
- Aider à monter collectivement en compétences et enrichir la connaissance territoriale
- Imaginer et préparer les futurs en accompagnant le renouvellement des représentations et des modèles
- Se focaliser sur le comment pour prendre part aux débats et soutenir le renouvellement de la fabrique de la décision

LE SOCLE

Le socle partenarial est véritablement l'ADN de l'Agence, et le grand pari de ce mandat. Espace de projets communs au cœur du programme partenarial, il est la traduction concrète de la volonté des membres de l'Agence de renforcer sa capacité à prendre du recul pour les aider à aborder les enjeux et défis de l'avenir. **L'accent est ainsi mis sur l'observation, la prospective et la mise en œuvre du ZAN avec un nombre de jours conséquents dédiés à ces sujets, déployés depuis 2022.** Pari gagné ?

OBSERVER LES MODES DE VIE POUR APPRÉHENDER LES ÉVOLUTIONS

L'OBSERVATION, PAR DES APPROCHES QUANTITATIVES ET QUALITATIVES, À TOUTES LES ÉCHELLES ET SUR TOUS LES SUJETS, DONNE LIEU À DES ÉCLAIRAGES, À DES ÉVALUATIONS, À DES CROISEMENTS ET À DES COMPARAISONS. DANS UN CONTEXTE INCERTAIN, C'EST UNE NÉCESSITÉ VITALE POUR LES TERRITOIRES EN MUTATION, UNE BOUSSOLE INDISPENSABLE POUR CONSTATER, OBJECTIVER, DÉCRYPTER, COMPRENDRE, DÉBATTRE ET IN FINE, DÉCIDER.

L'observation est au fondement des études et des projets à l'Agence. Elle dispose des données, maîtrise les méthodes, appréhende tous les sujets et leurs interrelations : habitat, foncier, mobilité, santé, société, etc. C'est une valeur ajoutée précieuse au profit de ses membres et cela fait d'elle un pôle ressources unique à l'échelle de l'aire grenobloise.

À l'aune des enjeux et des interdépendances territoriales, face à l'accélération de la complexité des phénomènes et des mutations, les membres de l'Agence ont souhaité investir dans **une observation mutualisée et renouvelée**, favorisant une lecture systémique des tendances et des enjeux, à l'échelle de leur territoire de vie commun. Ils encouragent l'Agence à **explorer de nouveaux champs et à développer de nouvelles méthodes**, plus fines et plus qualitatives (enquêtes sur le terrain), pour se construire un bagage de connaissances plus solide et mieux aborder les transitions.

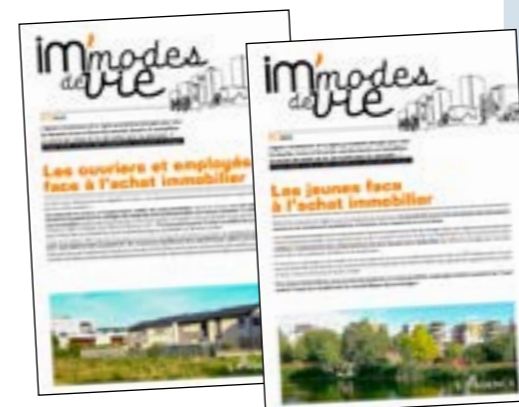
En 2025, en complément de son implication dans six observatoires, l'Agence approfondit le travail amorcé ces dernières années autour de deux principaux axes de travail.

L'observation, l'exploitation et la valorisation des données foncières et immobilières

Disposant d'un historique des évolutions depuis 2006 grâce à l'Ofpi, l'Agence a acquis les données des notaires (Perval) et des promoteurs (Cecim) qui lui permettent de suivre les transactions de biens immobiliers anciens, de terrains à bâtir, et la commercialisation des programmes neufs. Les indicateurs foncières sont intégrés dans l'application *Vos territoires à la carte* sur le site de l'Agence et valorisés dans la publication *Im'modes de vie*, dédiée cette année au marché des passoires énergétiques.

Im'modes de vie, une publication annuelle L'Agence décrypte les comportements d'achat des différents publics à travers une analyse des données des marchés foncières et immobiliers, au prisme des modes de vie.

- #1 (2023) Les jeunes face à l'achat immobilier
- #2 (2024) Les ouvriers et les employés face à l'achat immobilier
- #3 (à paraître fin 2025) Le marché des passoires énergétiques



Observation « Grand Territoire »

L'Agence conduit depuis 2017 une démarche d'observation du grand territoire. Ce chantier propose selon les années :

- Une publication généraliste des principaux indicateurs (démographie, habitat, niveau de vie, emploi et dernièrement santé et environnement) au travers du « focus de l'aire grenobloise » qui a été actualisé en 2024.
 - Des focus thématiques tels que la précarité énergétique, les projections Omphale...
- En 2025, une réflexion sera engagée sur la santé (recensement et production de données).



L'exploration modes de vie / démographie / habitat

L'Agence revisite ses méthodes en continu pour anticiper les besoins en logements et en équipements dans les communes : évolution du contexte démographique, complexification du parcours résidentiels des ménages, dynamiques du parc de logements. **La phase d'exploration comprend une analyse quantitative des dynamiques démographiques** au regard des caractéristiques de logements, de l'environnement résidentiel, avec un accent mis sur les corrélations avec le cadre de vie et l'évolution de l'effectif d'enfants. **S'y ajoute une enquête qualitative pour apprécier le poids des facteurs internes (travail, regroupement familial...) et externes (attractivité du territoire) dans les (non-) choix résidentiels.**

Après une rencontre OBS'élus à l'automne 2024 et la publication d'un THEMA sur les premiers résultats, **une seconde rencontre OBS'élus est programmée le 13 octobre 2025** pour poursuivre le partage des enseignements de ce chantier avec les élus de l'Agence.



LE RARRe

RAPPORT ANNUEL SUR LES RISQUES ET LA RÉSILIENCE

INITIÉ EN 2022 PAR L'ATELIER DES FUTURS (LA PLATEFORME PROSPECTIVE COLLABORATIVE IMPULSÉE PAR L'AGENCE), LE PREMIER RAPPORT ANNUEL SUR LES RISQUES ET LA RÉSILIENCE PUBLIÉ EN 2024 APPORTE UNE VISION DES RISQUES SYSTÉMIQUES DANS L'AIRE GRENOBLOISE APPRÉHENDÉS EN L'ÉTAT DE NOS CONNAISSANCES ET PERCEPTIONS. LA DEUXIÈME ÉDITION, INTÉGRANT LES RÉSULTATS D'UNE ENQUÊTE ÉLARGIE, PARAÎTRA EN 2025.

LE RARRE ?

Inspiré du Global Risks Report du Forum économique de Davos, le rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise décline localement la démarche. Il s'agit d'équiper les acteurs publics d'un baromètre pour identifier / évaluer les risques, vulnérabilités et leviers de résilience sur notre territoire, dans toutes leurs dimensions et interactions. **6 grandes familles de 44 risques et vulnérabilités** ont été pré-identifiées par un groupe d'experts, avant d'être soumis à objectivation (presse, études, entretiens...) et à enquête. Quatre panels sont sollicités : les habitant-e-s ; les élu-e-s (Assemblée générale de l'Agence, maires de l'Isère) ; les C2D (Métropole, Grésivaudan, Pays Voironnais) ; les chefs d'entreprise (CCI).

Les objectifs

L'ambition est de nourrir l'élaboration des politiques publiques afin d'anticiper les risques de toute nature : impacts du changement climatique et de la crise environnementale ; tensions sur les ressources ; menaces sur l'activité économique ; (in)capacité d'action des acteurs ; difficultés de réponse aux besoins sociaux / atteintes à la confiance...

La méthode

La démarche sera reconduite et améliorée chaque année selon la méthode établie. En 2025, l'accent est mis sur un élargissement de l'enquête à un échantillon de 1000 habitants de l'aire grenobloise. Les élus et entreprises sont également interrogés. La documentation des risques fera l'objet d'une note d'actualité.

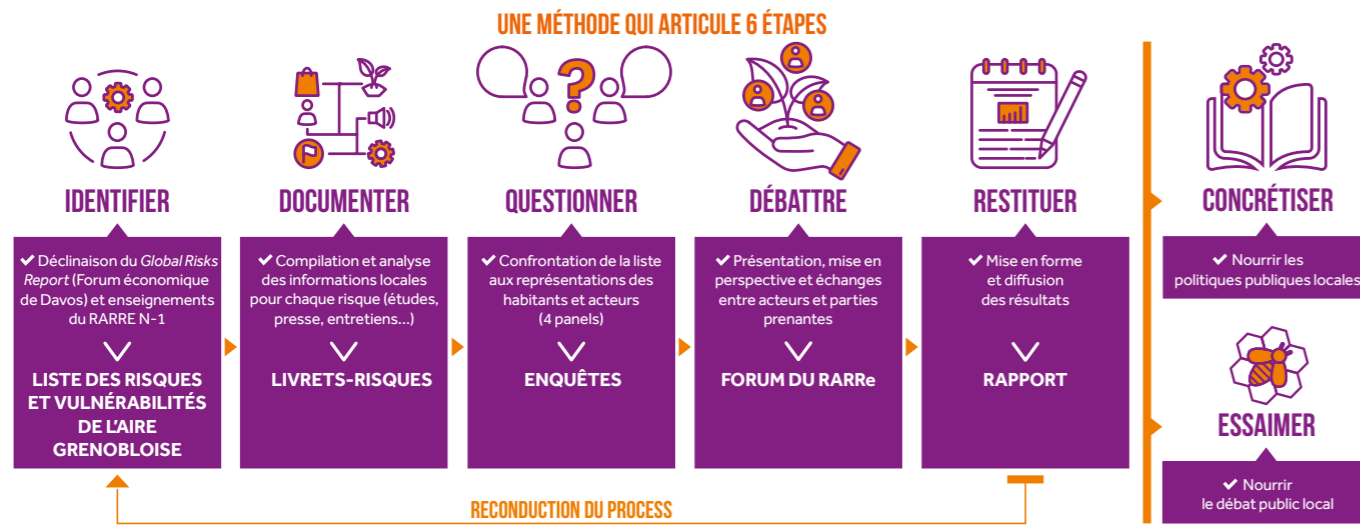


Une date à retenir

Le 2^e Forum du RARRe : mardi 13 mai 2025
Un temps de partage et d'échanges inédit entre élu-e-s de l'aire grenobloise : actualité des risques, enseignements de l'enquête sur la perception des habitants, élus et entreprises et exercice de projection.

Où s'informer ? Où télécharger le rapport et ses annexes ?

Sur le site Internet de l'Agence www.aurg.fr
Vous y trouverez les publications à télécharger (la charte d'engagements ; les six livrets risques ; le rapport final) ainsi que les replays des Croq'Futurs, courtes vidéos de présentation de sujets ou projets liés à la prospective locale par les membres de l'Atelier des Futurs.



KIT COMMUNICATION

Le Rapport annuel sur les risques et la résilience est un outil au service d'une action publique éclairée. La méthode d'élaboration, articulée en 6 étapes, se conclut par une phase d'essaimage pour nourrir le débat public local. Un kit communication a été produit pour les acteurs locaux souhaitant contribuer à l'essaimage de la démarche auprès des élus et décideurs des territoires de l'aire grenobloise.



LES PARTENAIRES DE LA DÉMARCHÉ



PARLON'ZAN

SOBRIÉTÉ FONCIÈRE ET RENOUVELLEMENT DES MODES DE FAIRE

DEPUIS 2023, L'AGENCE S'APPUIE SUR LES TRAVAUX DU SOCLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER SES MEMBRES DANS LEURS TRAJECTOIRES DE MISE EN ŒUVRE DU ZAN D'ICI LA FIN DE MANDAT. ELLE ADAPTE CES TRAVAUX EN 2025 POUR UNE APPROCHE APPELANT À UNE PLUS GRANDE SOBRIÉTÉ FONCIÈRE EN MATIÈRE D'AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE.

Se former et s'informer : un centre de ressources Parlon'ZAN

Depuis l'adoption de la loi climat & résilience, chaque collectivité compétente doit dessiner sa propre « trajectoire ZAN » à l'horizon 2050, en respectant les différents échelons : SRADDET, SCoT, PLU-PLU. L'Agence met à la disposition de ses membres diverses ressources pour faire œuvre de pédagogie, expliciter, décrypter... L'actualisation régulière de l'espace Parlon'ZAN permet notamment de suivre les actualités des territoires, de partager des retours d'expérience et d'accéder à la veille juridique. En parallèle, l'Agence favorise la complémentarité des réflexions à l'échelle iséroise, en articulant les différentes scènes d'échanges techniques locales : Club ZAN, instances et ateliers OFPI, démarche ISOF de la Préfecture, scènes d'échanges économiques ZAE avec l'Epora et l'EPFL-D... L'année devrait notamment être marquée par le projet de loi Trace (Trajectoire de réduction de l'artificialisation concertée avec les élus locaux), qui nécessitera un nouveau décryptage au prisme des travaux déjà engagés sur les trajectoires.

Explorer les défis de la mise en œuvre du ZAN en croisant les cultures professionnelles

La mise en œuvre du ZAN implique la mobilisation et l'articulation de l'ensemble des acteurs de la fabrique territoriale. L'Agence a impulsé en 2024 les Petits Dej' Parlon'ZAN, une rencontre mensuelle avec un acteur ou un opérateur qui vient partager son expérience sur une opération d'aménagement ou de réhabilitation cultivant la sobriété foncière. Élus, techniciens, chargés d'études de l'Agence, acteurs privés, sont invités à échanger une heure durant autour de ces témoignages abordant concrètement de nouveaux modes de faire. Fortes de leur succès, ces rencontres se poursuivront en 2025 selon 3 axes directeurs : généraliser le recyclage urbain et la transformation du bâti existant ; adapter les documents d'urbanisme à la culture intensive des espaces construits ; favoriser de nouveaux modes de dialogue au service de l'intensification urbaine.

L'analyse des passoires thermiques

L'analyse des passoires thermiques est une composante de la loi Climat & résilience, contribuant au réinvestissement du parc privé existant. C'est un sujet d'investigation pour l'Agence avec la dimension d'observation (quantifier les passoires thermiques pour les documents-cadres) et la dimension opérationnelle (repérer les secteurs bâtis concernés). Ce travail sera largement partagé et valorisé dans une publication à la fin de l'année.

Le Club ZAN Observation

Le Club ZAN est mobilisé en fonction des besoins d'échanges exprimés par les partenaires : il est prévu une séance au 1^{er} semestre pour expliquer les évolutions des outils et viser une plus large diffusion des données. Le Club ZAN aidera au décryptage législatif du projet de loi Trace, se penchera sur les évolutions du millésime 2024 de l'OCSGE 38 et appuiera les débats menés dans le cadre de la démarche ISOF avec l'État, etc.

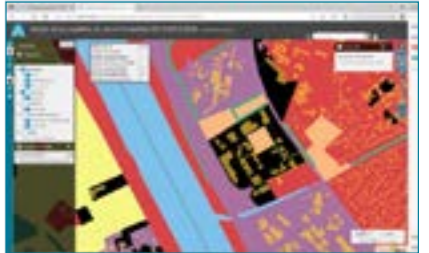


Capitalisation d'une première année d'échanges entre acteurs

Une publication THEMA parue en février 2025 expose ce que l'Agence retient des échanges et réflexions suscités et dresse les sujets d'approfondissement.

Mode d'occupation des sols (MOS)

■ Grâce au MOS de l'Agence, mise à disposition d'une palette d'outils pour réaliser le bilan de la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers (ENAF) sur la période 2010-2020 :

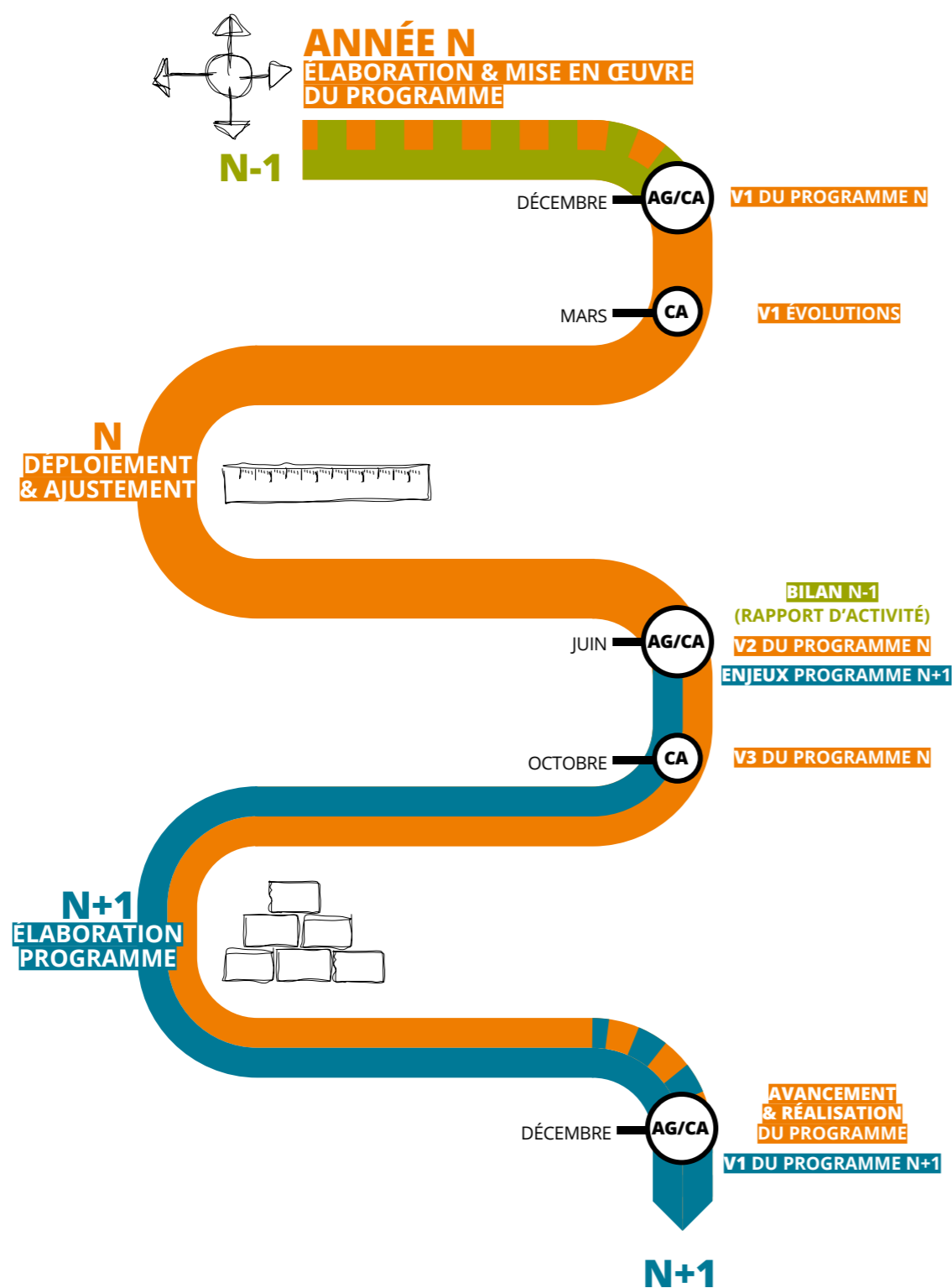


- VIZUALIZ : outil de consultation spatiale de la consommation d'ENAF sur la période 2010-2020 du MOS.
- Un flux cartographique à insérer dans son outil SIG donnant une « image » du MOS en 2020.
- Des couches SIG du MOS 2010 et 2020 permettent des analyses par tâche de consommation, en croisant avec ses propres données
- En 2025 : un « kit » d'utilisation du MOS pour les analyses de consommation des ENAF au service des évolutions des PLU et cartes communales, et de nouveaux indicateurs valorisés sous la forme de dataviz pour mieux caractériser les évolutions entre 2010-2015-2020.

UN PROGRAMME CONSTRUIT AVEC LES MEMBRES

LA CONSTRUCTION DU PROGRAMME A ÉTÉ REVUE AVEC LES MEMBRES POUR S'INSCRIRE DANS UN PROCESSUS PLUS EXPLICITE ET EFFICACE, DANS UN CADRE DE DIALOGUE POLITIQUE ET TECHNIQUE RENFORCÉ QUI FAVORISE L'OPTIMISATION ET LA MISE EN COHÉRENCE GLOBALE DES MISSIONS, ÉTUDES ET PROJETS. IL S'ÉLABORE DÉSORMAIS DANS UNE APPROCHE CONTINUE, AU CROISEMENT DES CONTENUS ET DES PROCESSUS.

LES TEMPS DE MOBILISATION DES INSTANCES



DU QUOI AU COMMENT

QUOI ?

La programmation de l'activité répond aux expertises attendues par les membres de l'Agence, dans le respect de plusieurs impératifs.

- Mener à bien les chantiers du socle partenarial, de manière pluriannuelle, partager et valoriser ce qui est produit.
- Conforter l'offre de services thématique de l'Agence afin de répondre aux besoins, préoccupations et évolutions de contexte.
- Mettre en avant des focales spécifiques, répondant aux attentes collectives et aux enjeux territoriaux majeurs.
- Rechercher plus de cohérence dans l'articulation des missions en ciblant la plus-value de l'intervention de l'Agence, seule ou avec d'autre.
- Mieux mutualiser les études entre les membres et partenaires (méthodes, enseignements...).

COMMENT ?

L'identification des contenus tient aussi à la manière dont les sujets sont construits et abordés, aux modalités et temporalités d'échanges et de débat.

- Démarrer plus tôt le processus de construction du programme.
- Anticiper le bilan des jours d'activité à mi-année pour ajuster la réalisation du programme de l'année en cours et anticiper celui de l'année à venir.
- Collecter l'expression des élus et des techniciens : ajustements, reconduite de missions, nouveaux sujets, besoins de conseil et d'accompagnement...
- Informer les élus de l'avancement du programme et des jours réalisés.
- Inscrire la construction du programme dans les calendriers de programmation budgétaire de nos membres et partenaires.

APPROCHE PAR LES CONTENUS

APPROCHE PAR LES PROCESSUS

Conformément à la note d'enjeux 2025, le programme partenarial est structuré autour de **5 grandes catégories de missions**

- | | | | | |
|---|--|---|---|---|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 |
| APPUYER
LES STRATÉGIES
TERRITORIALES
ET LA
PROSPECTIVE | ANIMER
LES DISPOSITIFS
D'OBSERVATION
ET LES
OBSERVATOIRES | MAINTENIR
LE HAUT NIVEAU
D'INTERVENTION
EN MATIÈRE DE
PLANIFICATION
TERRITORIALE
ET D'URBANISME
RÉGLEMENTAIRE | DÉPLOYER
LES
INTERVENTIONS
EN PROJET
URBAIN ET
URBANISME
DE PROJET | MOBILISER
LES EXPERTISES
THÉMATIQUES
PRIORITAIRES |

UN PROGRAMME CONSOLIDÉ EN INTERNE

LA PLURIDISCIPLINARITÉ EST UN MARQUEUR FORT ET DISTINCTIF DE L'OFFRE DE SERVICES ET DU FONCTIONNEMENT DE L'AGENCE. L'AGENCE REGROUPE UNE CINQUANTAINES DE CHARGÉ-E-S D'ÉTUDES AUX MÉTIERS TRÈS DIVERS (URBANISTES, ARCHITECTES, PAYSAGISTES, JURISTE, ÉCONOMISTES, DÉMOGRAPHES, CARTOGRAPHES, ADMINISTRATEURS DE DONNÉES, GÉOMATICIENS, ÉCOLOGUE, SOCIOLOGUE, EXPERTS EN COMMERCE, PATRIMOINE, MOBILITÉ, HABITAT, FONCIER, SANTÉ ...), ŒUVRANT EN COMPLÉMENTARITÉ DES SERVICES DES COLLECTIVITÉS MEMBRES DANS UN SOUCI DE PERTINENCE DES ANALYSES ET D'OPTIMISATION DES COÛTS.

L'ensemble de ces chargé-e-s d'études est réparti au sein de **QUATRE CADRES**. Le déploiement des missions / études / projets du programme 2025 passe par **UNE ORGANISATION EN ÉQUIPES-PROJET**.

DEGRÉ DE MOBILISATION SUR LA THÉMATIQUE DANS LE CADRE



Les représentations suivantes font figurer, par cadre, le degré de mobilisation selon les expertises et compétences de l'Agence.

CADRE TRANSITIONS ENVIRONNEMENTALES & MOBILITÉS



CADRE FABRIQUE DU CADRE DE VIE



CADRE STRATÉGIE TERRITOIRES & MONTAGNE



CADRE MODES DE VIE, ACTIVITÉS ÉCO & SOCIÉTÉ





COMMENT ANTICIPER LES MUTATIONS ET CONSTRUIRE UNE VISION PARTAGÉE DES FUTURS DE MON TERRITOIRE ?

SUSCITER LE RÉFLEXE PROSPECTIF, PRENDRE DE LA HAUTEUR, APPRENDRE DES EXPÉRIENCES, DÉCRYPTER ET INNOVER, L'AGENCE DÉPLOIE DES RESSOURCES DE CONSEIL, D'OBSERVATION, DE MÉTHODES, POUR AIDER À LA FORMULATION DES ENJEUX, À LA MISE EN DÉBAT ET EN TRAJECTOIRES.

En matière de stratégies territoriales et de prospective, l'Agence intervient en soutien des services techniques des collectivités ou directement auprès des élu-es dont elle vient nourrir la vision des enjeux spécifiques d'évolution de leurs territoires en mettant à disposition les expertises thématiques et les travaux d'observation nécessaires.

Sa première ambition est d'aider à traduire les projets de territoire et les stratégies sectorielles. Ainsi, en lien avec les services de l'État, elle assure la transmission des actualisations des Contrats pour la réussite de la transition écologique (CRTE) et favorise la coordination des initiatives. Elle se pose en animatrice des débats, au service de la traduction des orientations en politiques publiques et documents-cadres associés (habitat, commerce, économie, tourisme, mobilité, biodiversité...).

Sa seconde ambition est de contribuer aux actions opérationnelles des communes. En 2025, l'Agence poursuivra le déploie-

ment des opérations de revitalisation du territoire (ORT de Tullins, de Vizille, du Grésivaudan...) ; elle assurera leur déclinaison opérationnelle par des expertises ciblées (habitat, commerce, urbanisme de projet, urbanisme favorable à la santé...) et accompagnera l'adaptation des documents d'urbanisme. Elle poursuivra également son accompagnement aux dispositifs contractuels de type Villages d'avenir ou Petites villes de demain. Par exemple, la Ville de Tullins, qui met en œuvre son ORT élaborée avec l'Agence, et la sollicite pour en assurer le suivi méthodologique et pour étudier les secteurs en devenir. Une originalité de la mission tient dans l'élaboration d'un Carnet de paysage (approche sensible, identitaire et historique de l'ancienne vallée industrielle de la Fure) qui sera alimenté par un ensemble de cartographies et analyses foncières et immobilières. Par ailleurs, pour le compte de la DDT et du Département de l'Isère, l'Agence poursuit l'animation du Club des centralités qui met en réseau les chefs de projet et techniciens des collectivités concernées par des

projets de revitalisation de leurs centres villes. Retours d'expériences, visites, études de cas, leur permettent d'aborder concrètement les questions d'ingénierie, d'action foncière, de financement...

Enfin, l'Agence est engagée dans les principales démarches de prospective locale. Elle poursuit son accompagnement à la démarche Prospective départementale 2030, au service des dix transformations majeures pour l'Isère issues d'un diagnostic prospectif qui sera consolidé cette année et valorisé auprès des agents. Il intégrera les signaux faibles étudiés en 2023 et les enseignements du RARRe 2024. Toujours pour le Département, l'Agence réalisera des projections démographiques sur 15 « zonages à façon » découpés par l'Insee (en exploitant son modèle Omphale), sur les classes d'âge d'intervention des politiques départementales (petite enfance, collégiens, jeunes, seniors, familles).

Elle accompagne également la Ville de Grenoble dans son ambitieuse démarche

« Grenoble 2040 : pour des quartiers favorables à la santé », en déclinaison de la Charte de l'habitat et de la construction. Pour les seize quartiers concernés, l'Agence produit un diagnostic et propose des visions prospectives, réalisées avec l'appui de grands témoins et d'un illustrateur recruté par la Ville, traduites en seize « portraits » qui seront présentés lors de la Biennale des villes en transition.

En dehors des projets, l'Agence est investie dans les réflexions partenariales qui concourent à l'accompagnement des transformations et des transitions. Elle anime conjointement avec la Métropole le conseil scientifique « Climat et Transition ». Son objectif : « éclairer la décision dans la conduite des politiques publiques locales ayant trait aux enjeux environnementaux et climatiques ainsi qu'à leurs implications sociétales ». Il est construit autour de deux principaux objets d'étude et de recommandation : le Plan climat air énergie métropolitain (PCAEM) et le Rapport annuel sur les risques et la résilience dans l'aire grenobloise (RARRe). Il a aussi pour vocation de poursuivre la dynamique de débat scientifique citoyen initiée par Grenoble Capitale Verte.

Enfin l'Agence est engagée dans le programme de recherche Popsu Transitions aux côtés de l'IUGA et de la Métropole, « Retrouver les voi(x)es de l'eau ». Elle s'investira particulièrement dans la réalisation d'une Toile de l'eau (sur le modèle des toiles systémiques de l'agence d'urbanisme de Dunkerque auquel elle s'est formée) et contribuera à l'élaboration d'un atlas dynamique.



CLUB

Club des centralités de l'Isère
Séance sur l'évaluation des projets de revitalisation
Le Grésivaudan
22 mai 2025



AGENDA

Conseil scientifique Climat & transitions
Session complémentaire dédiée au PCAEM (dans la suite de celle de 2024)
27 mai 2025

Session dédiée au RARRe (Rapport annuel sur les risques et la résilience)
9 et 10 octobre 2025



EXPOSITION

Fresque prospective Grenoble 2040

Conçue avec la Ville de Grenoble pour la Biennale des villes en transition
du 10 au 17 mai 2025

Portraits de quartiers Grenoble 2040

Dans le cadre de Grenoble 2040, pour des quartiers favorables à la santé
Printemps 2025



JEU SÉRIeux

Jeu des six familles de la sobriété foncière

Pour partager et débattre des leviers à activer pour inscrire son territoire dans la trajectoire de sobriété foncière et questionner l'impact en termes de qualité urbaine et paysagère

Conçu initialement pour et avec Grenoble-Alpes Métropole et adapté pour être proposé sur l'ensemble des territoires



FRESQUE

Fresque de la fabrique de la ville et des territoires

Outil de dialogue sur les enjeux et impacts de la fabrique de la ville et des territoires, avec une focale habitat, foncier et mobilité.

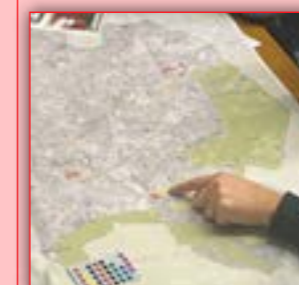
Biennale des villes en transition à Grenoble
RDV le 12 mai à 18h



ÉVÈNEMENT

Atelier prospectif « sobriété foncière en 2050 »

Démarche urbA4 avec la DREAL et le SGAR
Accueilli sur le territoire de Grenoble-Alpes Métropole
17 juin 2025





COMMENT CONNAÎTRE ET COMPRENDRE LES ÉVOLUTIONS DE MON TERRITOIRE POUR DÉCIDER AVEC PLUS DE CLAIRVOYANCE ?

AU CŒUR DES TRAVAUX DE L'AGENCE, L'OBSERVATION EST UNE CLÉ DE LECTURE ET DE COMPRÉHENSION DES PHÉNOMÈNES À L'ŒUVRE SUR LES TERRITOIRES ET DANS LA SOCIÉTÉ, POUR DÉCIDER EN CONNAISSANCE DE CAUSE ET SE RENOUVELER. MUTUALISÉE, CROISÉE, PARTAGÉE AU SEIN D'OBSERVATOIRES PARTENARIAUX, C'EST UN GAGE DE FIABILITÉ, DE CONTINUITÉ ET UN VECTEUR D'ÉCONOMIES POUR LES TERRITOIRES.

Aussi indispensable que complémentaire de la prospective, l'observation est au fondement des travaux de l'Agence, pour observer plus finement ; restituer et partager les analyses ; renouveler les méthodes et les outils, faciliter l'accès aux livrables. L'Agence est ainsi pleinement engagée dans la **consolidation d'une connaissance territoriale et sociétale** via les différents observatoires partenariaux ou réseaux d'observation qu'elle anime ou pilote dans la durée.

Au service de la connaissance des marchés locatifs et des politiques locales de l'habitat, **l'observatoire local des loyers (OLL)** piloté par l'Agence a vu son agrément ministériel renouvelé en 2024. Parallèlement, un arrêté préfectoral a été publié pour l'encadrement des loyers dans la métropole, impliquant des évolutions et l'organisation de groupes de travail sur le périmètre et le zonage en 2025. L'Agence, aidée d'un prestataire, reste en charge de la collecte des données auprès des locataires et de leur traitement, et produira un rapport détaillé.

Depuis 2019, l'Agence coordonne **l'observatoire territorial du logement étudiant (OTLE)** du Sillon alpin labellisé par la Fnau et l'Avuf. Il sert une analyse fine de l'offre et de la demande grâce à la mutualisation des données et analyses à l'échelle des cinq sites universitaires ; il présente en outre l'avantage d'une capitalisation de méthodes et d'éléments de comparaison entre territoires via le réseau national des OTLE. L'Agence produit un rapport annuel et une cartographie dynamique des résidences étudiantes avec son outil VisuAliz. Elle poursuit également ses analyses des résultats de **l'enquête mobilité EMC²** par la publication de Zooms thématiques et contribue à l'animation d'échanges partenariaux autour des évolutions de la mobilité ; elle préparera l'enquête Fréquence+ pour mieux comprendre les déplacements des résidents et évaluer les besoins en matière de transports en commun dans la région.

Depuis 2008, **l'Observatoire partenarial des déplacements** alimente la connaissance du grand territoire et les échanges

politiques. Il mutualise et exploite un grand nombre de données, renforce les méthodologies et expériences, étudie les tendances, anticipe les évolutions. Plusieurs publications sont attendues comme les Chiffres-clés des déplacements 2023, les analyses de l'enquête TER et des évolutions de la congestion

L'observatoire transversal de Grenoble, composé de données démographiques, sociétales et environnementales, a été constitué en 2022 à la demande du CCAS pour appuyer la Ville dans la construction, le suivi et l'évaluation de ses politiques publiques. Le partenariat avec l'Agence se poursuivra avec la sélection des indicateurs pertinents pour l'analyse des inégalités environnementales ainsi que leur cartographie. Ces travaux viendront enrichir l'analyse des besoins sociaux (ABS) 2024-2025 en montrant l'imbrication des inégalités sociales et environnementales.

L'Agence assure la **valorisation de l'Observatoire photographique du paysage de la CAPV** lancé en 2016 dans le cadre du schéma de secteur. Elle aidera à la mise en

place d'une plateforme Web, coordonnée aux autres plateformes culturelles et pédagogiques locales.

Depuis 2006, l'Agence est avec la Safer Auvergne-Rhône-Alpes, opérateur de **l'observatoire foncier partenarial de l'Isère (OFPI)**, dispositif permanent d'observation mutualisé à l'échelle du département. Il sert la caractérisation et la compréhension des marchés fonciers et immobiliers, ainsi que le partage d'expériences et de méthodologies liées à l'observation foncière. L'Agence orchestre et anime ce dispositif important à travers la production de fiches annuelles, l'administration de la plateforme en ligne, l'organisation d'ateliers foncier et habitat...

Elle accompagne par ailleurs Grenoble-Alpes Métropole dans l'exploitation d'enquêtes qui alimentent le **Baromètre des transitions**. En collaboration avec la Métropole et Grenoble École de Management (GEM), elle participera cette année à l'exploitation des résultats de l'enquête inégalités écologiques. Via des approches statistiques multivariées, il s'agira de comprendre les relations entre l'exposition aux nuisances environnementales et la capacité à s'y adapter, en fonction du profil des personnes (âge, état de santé, niveaux de vie...) et de leurs conditions d'habitat. La mission intégrera un temps complémentaire sur l'enquête lBest (pilote et dernières relectures).

Créé en 2013, **le réseau des observatoires de l'aire grenobloise (OBS'y)** rassemble quinze partenaires institutionnels et universitaires, spécialistes de l'observation territoriale. Il réunit les observatoires partenariaux du territoire et développe ses activités propres dans l'objectif de mutualiser et capitaliser les ressources d'observation locales, de croiser les regards et les analyses, d'enrichir et diffuser la connaissance. L'Agence l'anime et contribue à l'ensemble des travaux, événements et publications par ses analyses statistiques et cartographiques, mais aussi par sa compétence éditoriale, avec en prévision en 2025, un Regards Croisés sur l'Habitat.

En complément, l'Agence déploie et enrichit son **service d'information territoriale (SIT)**. Afin de maintenir une fluidité dans les échanges de données avec la Métropole, elle joue un rôle de « référent données » par la mise en place de systèmes interopérables pour développer des outils, logiciels et méthodes partagées, au service d'une collaboration et d'infrastructures plus efficaces.



OBSERVATOIRES

L'observatoire local des loyers



OBSERVATOIRE DES LOYERS
DE LA RÉGION GRENOBLOISE
MÉTROPOLE GRENOBLOISE - YVRONNAIS - GRENOBLAIN - BEVRE-EST



Publication du rapport annuel
Automne 2025

L'observatoire territorial du logement étudiant



OTLE
L'observatoire
territorial
du logement
des étudiants
du sillon alpin



Publication du rapport annuel
Décembre 2025
Base de données des résidences
dédiées accessible sur vizualiz.fr

L'observatoire des déplacements



Publication des chiffres-clés 2023
des déplacements
(paru en janvier 2025)
Replay du webinaire sur aurg.fr

L'observatoire foncier partenarial de l'Isère



Publication des indicateurs fonciers
et immobiliers 2024 (fin 2025)
Deux ateliers foncier (habitat &
économie)
Indicateurs, données et agenda sur
ofpi.aurg.fr

L'OBS'y, réseau des observatoires de la région grenobloise



Regards croisés sur l'habitat
à paraître dans l'année
Publications disponibles sur
www.obsy.fr



COMMENT CONSTRUIRE UNE PLANIFICATION TERRITORIALE SPÉCIFIQUE ET EFFICACE CORRESPONDANT AUX RÉALITÉS DE MON TERRITOIRE ?

L'AGENCE ŒUVRE POUR UNE PLANIFICATION TERRITORIALE DIFFÉRENCIÉE ET UTILE CAR ARRIMÉE AUX RÉALITÉS, SPÉCIFICITÉS ET BESOINS DES TERRITOIRES. FORTE DE SA LARGE EXPERTISE TECHNIQUE, ELLE SE MET À LEUR ÉCOUTE, FAVORISE LA CAPITALISATION COLLECTIVE, ACCOMPAGNE LES RÉFLEXIONS, CONDUIT ET ARTICULE LES PROCÉDURES AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ RÉGLEMENTAIRE.

L'Agence accompagne l'**EP SCoT** depuis l'origine, pour l'aider à projeter et coordonner les futurs de la grande région de Grenoble, construire les futures évolutions et procédures. Après la décision de **mise en révision du document** en novembre 2024, l'année 2025 est consacrée à l'élaboration du **projet d'aménagement stratégique (PAS)**. L'Agence accompagnera l'énonciation des objectifs et grandes ambitions ainsi que l'identification et la formulation des trajectoires du SCoT à l'horizon 2050. Par ailleurs, conformément aux attendus de la loi climat et résilience, une **procédure de modification simplifiée (ZAN)** est lancée. Il s'agit d'aboutir à une approbation fin 2025, dans un calendrier contraint (production technique et arbitrages politiques avant l'été).

L'Agence poursuit par ailleurs ses interventions auprès des **six intercommunalités en PLUi** (accompagnement de la maîtrise d'ouvrage, aide à l'élaboration et à la mise en œuvre) en s'appuyant sur son historique et la diversité de ses expertises. Elle déploie des chantiers thématiques dans le champ des transitions ou issus des évolutions législatives, contribue aux procédures spé-

cifiques ZAN et développe les stratégies foncières associées, articule les procédures...

Fortement mobilisée dans la **mise en œuvre du PLUi métropolitain**, elle coordonne et anime différents chantiers en étroite collaboration avec la direction de l'urbanisme et les services de la Métropole : l'accompagnement à **l'évolution du document** (procédure de modification n°3 et procédures de modification n°4 et de révision allégée n°1 liées au PPRI Drac), **son appropriation par les services et les élus communaux**, la conduite de **chantiers de fond thématiques ou transversaux** (qualité des formes urbaines et paysagères, atténuation et adaptation climatique, évaluation...) alimentant les évolutions précitées. Concernant la **trajectoire ZAN**, le travail d'écriture se poursuivra pour proposer aux futur-e-s élu-e-s en 2026 une feuille de route combinant réglementaire et opérationnel. L'Agence accompagnera la Métropole dans le déploiement d'un **outil de suivi annualisé de la consommation d'espace**, l'écriture d'un **document d'orientation** exposant notamment les objectifs d'évolution du PLUi, et elle poursuivra l'organisa-

tion et l'animation des séances de travail et de débat politique sur la trajectoire. Une démarche est également engagée pour améliorer la connaissance des secteurs de projet et favoriser leur mise en œuvre en lien avec les documents-cadres de la Métropole. Les différents outils de l'Agence seront mobilisés, notamment la base de données dédiée et les fiches projets.

Enfin, conformément au code de l'urbanisme, le PLUi intègre des indicateurs qui doivent permettre de suivre les effets du PLUi sur l'environnement dans le temps. La modification n°3 consolide une liste de 53 indicateurs opérante et davantage liée au PADD, en vue de l'analyse des résultats de l'application du document lors du bilan à 6 ans. L'année 2025 sera consacrée à la réalisation des bilans techniques et sensibles (compilation des diverses données évaluatives) et à l'appropriation de la pratique du PLUi.

D'autre part, l'Agence poursuit l'accompagnement des **PLUi de Bièvre Isère Communauté** engagé en 2020, avec trois missions en 2025 : l'assistance à la mise en œuvre des évolutions ; la finalisation des modifi-

cations n°3 et n°4 (dossiers d'approbation) ; un appui au bilan à 6 ans des PLUi.

Une réflexion sur la biodiversité s'engage avec l'Agence pour un accompagnement en deux volets : aider le territoire à mieux s'approprier les enjeux de la biodiversité ; analyser les règles de protection actuelles, inscrites dans le PLUi, afin d'en faire ressortir les forces et faiblesses puis les perspectives d'amélioration.

Concernant le **PLUi de Bièvre Est**, après de nombreux échanges avec les communes, l'Agence est sollicitée pour la rédaction du dossier de modification, l'appui à la rédaction du dossier de saisie de l'autorité environnementale et sur l'enquête publique prévue mi-mai, dans l'objectif d'une approbation en fin d'année. Dans le cadre de la préparation de son bilan-évaluation du PLUi à 6 ans, la communauté de communes sollicite l'Agence pour la production d'indicateurs et la préparation de la sollicitation de l'avis des communes sur l'évaluation et sur l'opportunité de lancer une stratégie Habitat.

De son côté, la **communauté de communes Cœur de Chartreuse** avait lancé en 2024 trois chantiers : les réflexions sur la trajectoire ZAN dans le cadre d'un PLUi-H valant SCoT, la mise en opérationnalité des secteurs d'OAP et l'intégration des réflexions dans la procédure de modification n°2 en vue de son aboutissement avant la fin du mandat. En 2025, deux procédures de modification seront assemblées : une procédure générale intégrant les modifications des secteurs d'OAP travaillées en 2024, des évolutions du règlement écrit, et une procédure d'ouverture de la zone 2AU Rossignol à Saint-Laurent-du-Pont. Sans ouverture à l'urbanisation ou acquisition significative, les zones 2AU arrivant à 6 ans d'existence fin 2025 retomberont dans le champ d'une révision pour être mobilisables ; elles sont à faire évoluer cette année.

La **communauté de communes du Massif du Vercors** termine quant à elle la procédure de modification n°2 du PLUi-H, avec un nouvel appui de l'Agence pour la formalisation des pièces destinées à l'approbation lors des derniers arbitrages politiques début 2025. Il s'agira aussi de terminer la mission d'accompagnement à la stratégie urbaine et de programmation du bâtiment de l'Espérance pour la commune de Lans-en-Vercors, et d'appuyer la collectivité dans le suivi des sujets de planification liés à la mise en œuvre du PLUi-H.

Après l'arrêt du **PLUi de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté**, en date du 6 février 2025, l'année 2025 est consacrée à la phase administrative et à la constitution du dossier d'approbation du PLUi. L'Agence poursuit son assistance au pilotage et à la production : animation des instances politiques, analyse des avis des communes et des PPA et leur prise en compte, suivi de

l'enquête publique (dont mémoire en réponse) et traduction des résultats qui en seront issus. L'Agence sera particulièrement investie dans la co-production avec SMVIC du dossier d'approbation.

L'Agence est également présente aux côtés des **trois intercommunalités membres sans PLUi**.

Dans le cadre des réflexions sur la planification intercommunale et la mise en œuvre du projet de territoire, **Le Grésivaudan** acculture ses communes au ZAN. Pour satisfaire aux exigences de la procédure de modification simplifiée ZAN de l'EP SCoT, et pour accompagner les communes dans la production de données au-delà du rapport de l'artificialisation, la communauté de communes passe à la vitesse supérieure et sollicite l'Agence dans sa relation aux communes, pour appuyer la récolte des données requises par les contributions à l'évolution du SCoT et pour diffuser la connaissance des marges d'application du ZAN à l'échelle de l'EPCI.

Enfin, des interventions communales ciblées sont proposées sur **le territoire du Grésivaudan**.

Dans le cadre de l'évolution de ses trois PLU, la commune du Plateau des Petites Roches souhaite encadrer les solutions d'habitat alternatif (habitat léger) en zones urbaines. Elle sollicite l'appui juridique de l'Agence pour définir les modalités d'écriture de règles permettant l'intégration des résidences démontables à vocation d'habitat permanent en zone U. L'Agence interviendra en appui à la procédure d'évolution et veillera à la cohérence des trois dossiers tout au long de la procédure. L'Agence intervient également auprès de la commune de **Crêts en Belledonne**, accompagnée dans l'élaboration de son futur PLU : après l'écriture en 2024 d'un cahier des charges pour le recrutement d'un prestataire, il s'agit en 2025 d'aider à l'analyse multicritères des offres et au choix du prestataire.

La **communauté de communes Royans-Vercors**, après plusieurs années de réflexions, souhaite acter en 2025 sa prise de compétence PLUi. Elle sollicite l'Agence pour aider techniquement et créer les bonnes conditions de cette prise de compétence, aux plans juridique et technique. L'Agence apportera son appui sur les compléments nécessaires en termes d'études obligatoires à mener, de dimensionnement des besoins d'accompagnement, de définition des contenus et pour favoriser la sécurité juridique de la délibération de lancement qui définira aussi les modalités de collaboration communes-EPCI.

La **communauté de communes de la Matheysine** va terminer l'élaboration technique et stratégique de son projet de territoire en 2025, en collaboration avec le cabinet New Deal et l'Agence, en vue d'un

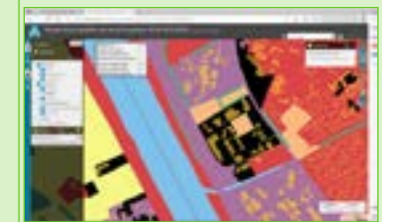
plan d'actions et d'une feuille de route par compétence. Une note produite par l'Agence sur les contours d'un PLUi « simplifié » adapté à une zone de montagne et au territoire matheysin a fini de convaincre les élu-e-s. En 2025, elle accompagnera la Matheysine dans sa prise de compétence PLU intercommunal avant la fin de mandat et pour dimensionner le travail à mener en perspective d'un PLUi-H. D'une manière générale, l'Agence veille à la **capitalisation collective** de ses interventions en matière de planification territoriale et d'urbanisme réglementaire, au sein de ses réseaux et dans le cadre de scènes d'échanges techniques qu'elle anime ou auxquelles elle contribue. La reprise du Réseau régional Planif territoires est envisagée côté Dreal et DDT, avec la tenue d'une journée en septembre. Il conviendra de relancer le groupe de suivi et d'impulser une dynamique entre les quatre agences d'Auvergne Rhône Alpes (urba4) et les DDT volontaires pour identifier un sujet d'échange et trouver les témoins adaptés.

Une autre plus-value essentielle au service des membres de l'Agence est **la veille et l'assistance juridiques**. Analyses de lois, jurisprudences, avis... essentielles au pilotage des chantiers et dédiées en particulier à l'élaboration et mise en œuvre des PLUi cette année...

OUTIL NUMÉRIQUE

Mise à jour des données MOS

(Consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers sur la période 2010-2015-2020) accessibles aurg.fr et vizualiz.fr
Avril 2025



CLUB

Club de l'observation ZAN

Une séance au premier semestre 2025 sur l'évolution et la complémentarité des outils d'observation mis à disposition

ÉVÈNEMENT

Journée du Réseau régional Planif Territoires

Lieu de partage d'expériences et d'échanges entre État, collectivités et ingénierie territoriale à l'échelle Auvergne-Rhône-Alpes
À l'automne



COMMENT IMPULSER ET CONCRÉTISER LES PROJETS DE MON TERRITOIRE ?

L'AGENCE RÉPOND AUX ATTENTES DES COMMUNES EN LEUR PROPOSANT UNE GRANDE DIVERSITÉ DE FORMATS DE DIAGNOSTICS ET D'ÉTUDES (FONCIÈRES, DE CAPACITÉ, DE MARCHÉ, D'ANALYSES DE SITES, D'IMPACT SANTÉ, DE REQUALIFICATION D'ESPACES, DÉMARCHES DE REVITALISATION DES CENTRES...) AU SERVICE DE LA FORMALISATION DE LEURS PROJETS. ELLE POURSUIT ÉGALEMENT SON INVESTISSEMENT DANS LES POLARITÉS MÉTROPOLITAINES.

L'Agence intervient en complémentarité des services et maîtrises d'œuvre dans une logique d'articulation, d'animation, de capitalisation et d'optimisation des moyens dans les **polarités métropolitaines**. Elle favorise les retours d'expériences et la **capitalisation collective** au sein de scènes d'échanges techniques.

GrandAlpe est un projet de territoire et de rénovation emblématique du renouvellement métropolitain. L'arrivée d'une nouvelle maîtrise d'œuvre urbaine conduit à repositionner l'accompagnement de l'Agence autour de diverses études : agrégation des données issues des permis de construire et plans d'aménagements en cours pour alimenter l'estimation de la fiscalité ; préprogrammation sur le site Marie Reynoard ; équipements et attractivité résidentielle ; surchauffe urbaine (projet Climaborough) ; enquête habitants ; recensement du patrimoine végétal, bâti, artistique pour un atterrissage réglementaire dans une prochaine modification.

La **polarité Nord Est** (Boucles de l'Isère) du PLUi - « archipel de projets » urbains, économiques, de mobilité ou d'espaces publics

portés par différents acteurs publics ou privés - est également un espace stratégique du développement métropolitain. Depuis 2019, l'Agence accompagne le dispositif de réflexion partenariale mis en place par la Métropole et contribue au suivi des études et réflexions prospectives, dont en particulier **l'étude de stratégie urbaine, foncière et économique pour Inovalée** et l'écriture d'un **protocole d'accord Boucle des Sablons** au service d'une vision partagée du devenir du secteur. La Métropole préfigure par ailleurs le devenir de la **polarité Bastille**. L'Agence valorisera les travaux des étudiants sur les représentations du site et sur les approches paysagères. Elle accompagnera également la démarche de mise en récit du projet de territoire Bastille - Chartreuse. Enfin, très engagée dans l'élaboration du projet de revitalisation de la **centralité vizilloise**, l'Agence animera sa mise en œuvre en vue de faire atterrir les premières conclusions opérationnelles et réglementaires. Elle est attendue sur la rédaction d'une **convention ORT** assortie de fiches actions.

Pour accompagner les projets, l'Agence contribuera à l'actualisation du **guide mé-**

tropolitain des espaces publics (2016) pour intégrer des objectifs de sobriété et faciliter l'inscription de ces espaces dans les PPI. Le guide doit également intégrer les nouvelles politiques métropolitaines (plan canopée, politique cycles, ambiances paysagères du PLUi) et permettre d'aller plus loin en matière de prescriptions pour les divers intervenants dans l'espace public. Trois tomes sont prévus, l'Agence étant fléchée sur la rédaction du second (Typologies d'espaces publics et ambiances paysagères) à l'issue d'ateliers de travail.

Une réflexion est engagée par la Métropole sur **l'axe Lesdiguières**, long de 8 km entre la Porte de France et Le Pont-de-Claix, identifié au PLUi pour ses potentiels de transformation / restructuration urbaine (intensification, franchissement des coupures, mobilités...). L'Agence engagera une étude à la fois prospective et opérationnelle qui mobilisera la diversité des acteurs pour exprimer des principes d'évolution partagés.

L'Agence accompagnera également le service PLUi de la Métropole dans la **mise en œuvre de déclarations de projets ou de DUP** emportant mise en compatibilité.

Face à la possibilité que des procédures de ce type soient mises en œuvre en 2025, la Métropole souhaite garantir la solidité des dossiers soumis par les autorités compétentes et attend que l'Agence soit force de conseil en matière d'évaluation environnementale et garantisse la cohérence d'ensemble lors de la réalisation de nouvelles OAP sectorielles.

Parallèlement, la Métropole porte avec l'Agence un **chantier « qualités architecturales, urbaines et paysagères »**. Ce chantier cherche à identifier les caractéristiques spatiales et physiques des tissus métropolitains pour susciter des réflexions sur les mutations souhaitées (densité et qualité), autour de sujets divers : la division parcellaire, la densité, la qualité des bâtiments et des espaces libres... aussi bien sur les tissus résidentiels (en s'appuyant sur les 14 visites d'opérations conduites en 2024) que sur zones d'activités économiques et commerciales. Ce chantier a pour vocation à essayer dans le programme via la trajectoire ZAN, la bioclimatisation, l'évolution de l'OAP Paysages et Biodiversité ou l'évaluation du PLUi. In fine, les préconisations sont traitées par le **chantier « règlement »** qui centralise des demandes d'évolution réglementaire transversale du PLUi.

Du côté du **Grésivaudan**, des projets de développement économique de grande ampleur interpellent la collectivité en termes de capacité d'accueil, de mesures d'accompagnement et d'interaction avec les territoires voisins. Il est demandé à l'Agence d'aider à évaluer et anticiper les impacts positifs et négatifs de ces projets sur la **polarité Sud** (économie, services à la population, habitat, mobilité) au regard de l'existant et des objectifs des documents-cadres (PLH, projet de territoire, PCAET, SDE, SCoT...) pour formuler une feuille de route intercommunale et communale qui maximise les synergies, complétée d'une première approche cartographique. Trois phases se succéderont en 2025 : capitalisation des principaux objectifs d'évolution de la polarité Sud sur la base d'entretiens avec les communes et l'intercommunalité sur l'ensemble des thématiques (habitat, services à la population, mobilité, économie, gisement...); structuration de la gouvernance technique et politique sous la responsabilité intercommunale avec le concours des entreprises mobilisées en 2024 ; évaluation des impacts et co-construction des scénarios dans le cadre d'un atelier interservices au regard des premiers résultats du micro-PDM. La mobilisation d'une gouvernance technique et politique sera définie avec Le Grésivaudan. Nota : la caractérisation des emplois sera approfondie dans le cadre d'une enquête dédiée au projet de relocalisation de

l'entreprise Framatome / Corys.

Enfin l'Agence est investie dans plusieurs **études urbaines**.

Avec son aide, la **commune de Claix** a élaboré en 2023 un schéma de référence pour l'évolution du quartier de Pont-Rouge, qui a révélé la nécessité de mettre en œuvre rapidement une étude sur les conditions d'évolution du secteur de la Ridelet soumis à une densification peu qualitative. Pour préserver l'avenir, la commune va instaurer, avec l'appui technique de l'Agence, un périmètre de prise en considération de projet (PPCP). Il permettra d'engager une réflexion sur les conditions d'un renouvellement urbain de qualité qui prendra en compte l'identité du quartier, les mobilités alternatives et les continuités écologiques du Drac et du Lavanchon. Le parti d'aménagement retenu servira notamment à alimenter une OAP sectorielle qui cadrera l'évolution du quartier.

Dans un contexte de trajectoire ZAN et de future mise en compatibilité avec le PLH, la **commune de Jarrie** souhaite questionner ses zones à urbaniser au regard de la dynamique de construction récente et de la capacité de ses équipements. Pour guider les projets d'aménagement et les arbitrages politiques, l'Agence proposera une carte de synthèse des enjeux multithématiques sur la polarité de Haute-Jarrie et des fiches d'enjeux par zone AU.

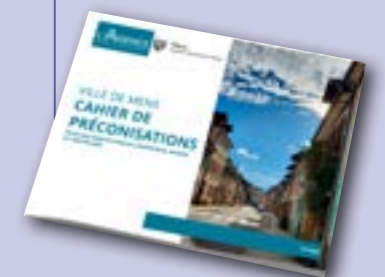
Pour **Saint-Martin-d'Hères**, sur la zone AU des Alloves, c'est une **étude d'opportunité** qui est envisagée. Sur la base d'une cartographie du gisement foncier qu'elle établira, l'Agence conduira un diagnostic des sensibilités et des enjeux afin d'établir les contraintes et préalables à l'urbanisation.



PUBLICATION

Cahier de préconisations pour les espaces publics de la Ville de Mens

Disponible sur basedoc.aurg.fr



RESSOURCES WEB

Banque de photos d'opérations dédiées au logement

(dispositifs urbains, architecturaux et paysagers)

Accessible sur la photothèque de l'Agence baseimages.aurg.fr



Référentiel d'opérations exemplaires

Orienté sur l'habitat, ce référentiel regroupe un échantillon d'opérations sobres en consommation d'énergie et de foncier

À paraître en fin d'année sur aurg.fr



COMMENT ALIMENTER MA CONNAISSANCE DES SUJETS À ENJEUX ET PRÉPARER MON TERRITOIRE AUX TRANSITIONS ?

TOUS LES TERRITOIRES, QU'ILS SOIENT URBAINS, RURAUX OU DE MONTAGNE, AFFIRMENT LEURS AMBITIONS EN MATIÈRE DE TRANSITIONS. CES AMBITIONS ENGAGENT L'AGENCE À S'ADAPTER ET À ÉLEVER EN PERMANENCE SON NIVEAU D'EXIGENCE EN MATIÈRE D'EXPERTISES THÉMATIQUES, DANS TOUS LES DOMAINES ET PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LES SUJETS ÉMERGENTS, STRATÉGIQUES OU POINTUS.



Depuis 2021, le **chantier climat du PLUi** renforce la prise en compte des enjeux d'adaptation et d'atténuation au changement climatique. Complémentaire du PCAEM et d'autres démarches métropolitaines (plan canopée, étude ICU, convention climat, scénario neutralité carbone, charte qualité métropolitaine), l'ambition est de **concevoir un PLUi bioclimatique**. Ainsi, la **modification n°3 « bioclimatisme, végétalisation, énergie et bas-carbone »** s'est concrétisée par des atterrissages réglementaires et l'élaboration d'une **nouvelle OAP bioclimatique**. Le travail se poursuivra sur deux volets : l'animation et l'appui à la mise en œuvre de l'acte 1 de la bioclimatisation du PLUi et la proposition de leviers en faveur de l'atténuation et de l'adaptation en vue de la modification n°5. L'Agence proposera des projets d'évolution du règlement, des cartographies et des éléments de rédaction pour le rapport de présentation.

En appui aux services, elle participe au suivi global du **Plan climat air énergie de la Métropole (PCAEM)** dont elle viendra nourrir le volet socio-économique et accompagnera la définition des objectifs de mobilité ; elle participera aux « ateliers adaptation » sur les thématiques de la santé, de la protection des populations et des forêts, au suivi de l'évaluation environnementale stratégique et elle viendra enfin appuyer l'élaboration du plan d'actions.

En 2024, la Direction transition énergétique et qualité de l'air de Grenoble-Alpes Métropole a sollicité l'Agence pour appréhender les **obligations de solarisation des parcs de stationnement existants >1 500 m²** (loi APER). Pour favoriser l'appropriation de la connaissance des sites concernés par cette obligation et son actualisation, elle souhaite partager données et enjeux via son outil **VizuAliz** de cartographie dynamique.

L'Agence accompagne également le Pays Voironnais depuis plusieurs années dans la prise en compte des critères air-énergie-climat dans ses documents d'urbanisme et projets d'aménagement, avec, notamment, la réalisation d'une **Boîte à outils pour l'intégration du PCAET**. En complément, elle a rédigé une **charte d'urbanisme**, à finaliser en 2025, avec un volet activités économiques. Elle participera au processus de validation politique.



OUTIL NUMÉRIQUE

Ombrières photovoltaïques sur les parkings extérieurs
Recensement et cartographie des parcs de stationnement concernés à l'échelle du territoire métropolitain par l'obligation de solarisation

À consulter sur vizualiz.aurg.fr



PUBLICATIONS

MÉTHODO Îlots de chaleur urbains (ICU)

Un partage de méthodologie pour repérer les potentiels îlots de chaleur et de fraîcheur des pôles urbains pour s'adapter au réchauffement climatique
Septembre 2021

MÉTHODO Charpente bioclimatique

Un partage de méthodologie pour cartographier les ambiances climatiques de mon territoire, pour des principes d'adaptation au changement climatique pertinents
Avril 2025





ENVIRONNEMENT / RISQUES

La procédure de **modification du PPRI Isère Amont** devrait rendre possibles des opérations de développement et de renouvellement économiques résilients, ouvrant la voie à deux projets stratégiques : la création du Campus technologique santé (CTS) à proximité du CHUGA et le renouvellement d'Inovalée autour des activités de production, de recherche et d'innovation. L'Agence accompagne les porteurs de projets sur Inovalée et aide au suivi de l'étude de maîtrise d'œuvre urbaine sur le CTS, avec en 2025 : le suivi de la procédure du PPRI ; la stratégie foncière d'Inovalée et la faisabilité sur les secteurs à enjeux ; la mise en récit de la résilience du projet pour alimenter le dossier de Procédure intégrée pour l'immobilier d'entreprise (PIIE). D'autre part, l'Agence appuiera la mise en œuvre de la **stratégie de résilience métropolitaine**, dans le cadre d'un volet projets destiné à explorer les perspectives de renouvellement urbain résilient sur des sites prioritaires du PPRI Drac, notamment à Sassenage et Fontaine.

Concernant l'intégration **des enjeux de continuités écologiques dans le PLUi et les projets**, la mission engagée en 2023 se structure par la mise en place du **volet continuités écologiques de l'OAP paysages et biodiversité et l'animation de la cellule métropolitaine de coordination de la biodiversité**. D'une manière générale, il s'agit d'alimenter la connaissance et la compréhension du fonctionnement de la Trame verte et bleue, en coordonnant un groupement pluridisciplinaire de bureaux d'études et en veillant à l'acculturation des responsables de projets des services métropolitains.

De son côté, le **Pays Voironnais** cherche à résoudre les tensions entre acteurs forestiers et acteurs de l'urbanisme dues à des outils réglementaires distincts (code forestier et code de l'urbanisme) et à articuler les périmètres d'exercice ; il sollicite l'Agence pour analyser les situations et formuler des recommandations sous forme de « fiches de bonnes pratiques ». Elle suivra également le travail d'un stagiaire recruté pour aider à élaborer une stratégie « Forêt, changement climatique et biodiversité ».

Un **projet de renaturation** est mené par l'EPFL-D et la commune de Voiron sur une partie de l'ancien secteur industriel libéré par l'hôpital, dans les gorges boisées de la Morge, en amont des zones urbanisées. Des bâtiments seront réhabilités pour accueillir certains services techniques de la Ville, d'autres seront déconstruits au profit d'espaces à renaturer. L'Agence accompagnera l'EPFL-D en phases pré-opérationnelle et de montage / suivi du **marché public renaturation** (CCTP, analyse des candidatures, instances de suivi...).

Agriculture / Alimentation : L'Agence poursuit son assistance au Projet alimentaire interterritorial (PAIT) engagée en 2019, avec une mise à jour régulière de l'observatoire partenarial et la poursuite des travaux exploratoires sur les sujets eau, agriculture, bio, restauration collective. L'objectif en 2025 est le renouvellement de la labellisation PAT niveau 2 en vue de la future stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC).



PUBLICATIONS

B.a.ba. Eau & urbanisme

Un premier décryptage des enjeux et documents d'urbanisme concernant le cycle de l'eau urbain
Mars 2025



Focus eau et agriculture

Réalisé en 2024 dans le cadre d'un travail exploratoire sur la question de la ressource en eau en lien avec l'agriculture pour le PAIT



ÉCONOMIE

La réalisation des **inventaires « loi climat et résilience »** en 2023 a permis la production de différents indicateurs. Celui relatif aux locaux d'activité vacants intéresse particulièrement la Métropole qui déploie sa nouvelle stratégie foncière et immobilière. L'Agence contribuera à leur identification.

Après l'inventaire des ZAE et différentes études d'optimisation du potentiel en densification, l'Agence poursuit son accompagnement auprès de la communauté d'Agglomération du Pays Voironnais pour dégager des possibilités de **régénération du foncier à destination des activités économiques** sur ce territoire qui souffre d'un déficit de foncier et d'un très faible taux de vacance de l'immobilier d'entreprise. L'Agence engagera une **étude de recomposition / densification** et élaborera en complément un document de référence pour permettre à la direction Économie de conseiller les communes dans le cadre de la révision de leurs documents d'urbanisme.

De plus, afin d'élaborer une stratégie foncière compatible avec le ZAN intégrant le foncier économique, le Massif du Vercors souhaite évaluer ses ZAE et demande à l'Agence d'analyser **l'évolution du foncier économique, la présence de l'habitat en ZAE et les capacités d'accueil d'entreprises productives** sur le territoire.

Pour le Grésivaudan, qui souffre des mêmes problèmes, **remobiliser du foncier économique via l'optimisation des ZAE est un enjeu stratégique**. Aux côtés de l'EPFL-D, l'Agence a mandat pour élaborer une stratégie d'intervention sur la ZAE du Bresson au Touvet qui dispose du meilleur potentiel. Un diagnostic multithématique sera d'abord mené et conduira à l'élaboration d'un **schéma de recomposition urbaine et foncière** et d'une **étude de programmation**. Sur la ZAE du parc des Fontaines à Bernin, elle accompagnera les services et ELEGIA dans les réflexions et études liées à la procédure DUP/MEC pour la mise en œuvre de l'extension de SOITEC et assurera la coordination avec les autres études menées pour le territoire. L'Agence est également sollicitée pour **l'actualisation du schéma directeur ZAE** élaboré en 2020 et du **protocole foncier** (2019). Le premier est stratégique pour le développement des ZAE en venant éclairer les modalités d'accueil et de développement des activités économiques et préciser les orientations cadres du territoire en matière de priorités économiques. Le second vient répondre aux exigences du SCoT, en vue d'une répartition équilibrée du foncier économique entre les communes. Dans les deux cas, l'Agence mobilisera son savoir-faire cartographique.



RESSOURCES WEB

Sur la **requalification et l'optimisation des ZAE**
Étude urba3 réalisée pour EPORA :

- analyse de 6 ZAE ayant bénéficié d'une intervention visant leur requalification et l'optimisation de leur foncier
- fiches actions mettant en exergue les leviers et outils favorables à la réussite d'un projet d'optimisation 2023



REPLAY WEBINAIRE

#3 Petit-déj Parlon'ZAN : l'immobilier d'entreprise
Avec l'intervention de Hugues De Villard, président de la FNAIM Entreprises Isère, accueilli le 11 avril 2024 à l'Agence
À visionner sur la chaîne YouTube de l'Agence



Dans le cadre du PLUi de la Métropole et dans la perspective de la mise en conformité des enseignes commerciales avec les nouvelles dispositions en 2026 du **Règlement local de publicité intercommunal** (RLPI, document de planification qui fixe les règles pour les dispositifs de publicité, enseignes et pré-enseignes sur la métropole), l'Agence est mandatée pour réaliser **un guide pédagogique destiné aux professionnels**. Il explicitera le cadre réglementaire global, les principes généraux applicables aux enseignes, les aides possibles, etc.

Toujours dans le cadre du PLUi, l'Agence contribuera à caractériser **l'offre des pôles commerciaux** de la Métropole (diagnostic local et comparaison avec les autres métropoles françaises). Elle finalise par ailleurs, une **analyse et une évolution des centralités urbaines commerciales (CUC)**. Il s'agit de qualifier les différents types de CUC sur le territoire métropolitain et de rapporter les dynamiques observées, dans l'objectif d'adapter l'outil de planification et de disposer d'une stratégie partagée. L'Agence aidera à la spatialisation du volet commerce du PADD et contribuera à la stratégie commerciale de la Métropole.

Elle est également sollicitée par cette dernière et par la commune de Pont-de-Claix pour la réalisation **d'une étude de potentiel commercial** pour estimer les capacités actuelles et futures de développement commercial (projection 2030 à 2035) et interroger les activités pouvant s'implanter. Ces données de marché viendront nourrir une réflexion plus générale sur l'articulation commerciale entre le quartier des Minotiers et les autres polarités de la commune.

Enfin, le **PLUi de Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté** et la mise en œuvre d'une ORT ont pointé l'enjeu de l'aménagement commercial décidant les élus à se doter d'une stratégie et d'un plan d'actions en la matière. Cela fait naître la nécessité d'élargir la focale au périmètre intercommunal pour une vision plus globale et la bonne articulation des secteurs et des échelles. Un travail prospectif permettra d'affiner les contours de l'intérêt communautaire en matière de commerce et éventuellement d'ajuster l'offre de services de la communauté en fonction des priorités identifiées.



PUBLICATION

Nos données en image Commerce & consommation

Portrait actualisé de l'aire grenobloise et des onze intercommunalités qui la composent en matière de commerce et de consommation : les profils de consommateurs et leur capacité de dépense, l'offre en grandes et moyennes surfaces
Janvier 2025



WEBINAIRE

Présentation de Nos données en image Commerce & consommation et des méthodologies déployées par l'Agence pour la réalisation des études de marché
Septembre 2025



La mission de l'Agence auprès de la Métropole porte sur **l'anticipation de mise en compatibilité du PLUi avec le futur PLH** (approbation en décembre). Cela doit permettre de cadrer **la boîte à outils réglementaires** à l'échelle intercommunale pour atteindre les objectifs du PLH tout en tenant compte des situations communales. L'Agence apportera un accompagnement méthodologique pour sécuriser l'avancement du travail. Elle animera les séances et soutiendra la production de contenus techniques, en vue de la livraison **d'une feuille de route intercommunale, accompagnée d'une déclinaison réglementaire pour chaque commune** (cartes et outils).

L'Agence poursuit par ailleurs l'accompagnement à la mise en œuvre du PLH du Grésivaudan (approuvé fin 2024) avec l'élaboration d'un **« guide des bonnes pratiques »** pour des logements de qualité et des actions en faveur de publics spécifiques (jeunes et travailleurs saisonniers). Fruit des ateliers menés avec les élus et techniciens des communes autour du « mieux habiter demain », ce guide permettra d'outiller les communes dans leurs négociations avec les porteurs de projet. Enfin l'Agence accompagne l'élaboration du **PLH du Pays Voironnais** (2025-2031) dont la rédaction devra être finalisée au 1^{er} trimestre en prévision de son arrêt au 1^{er} avril. À l'automne, l'Agence contribuera à un temps d'échanges avec les acteurs du marché de l'immobilier et de la construction pour partager les orientations du PLH et les évolutions d'une conjoncture immobilière difficile.

Comme chaque année, **le service logement du Département** mobilise l'Agence pour la rédaction de la **Lettre de l'observatoire départemental de l'habitat** consacrée à la conjoncture du marché de l'immobilier et aux tendances de la construction neuve. À nouveau, après entretiens avec les différents acteurs isérois de l'immobilier (notaires, Fnaim, FPI, Absise, Fédération française du bâtiment), l'Agence produira **une note de conjoncture** qui sera présentée à **la Conférence départementale de l'Habitat**.

L'Agence interagit étroitement avec l'EPFL-D et l'accompagne via un **dispositif d'observation spécifique** défini en 2024. L'objectif : optimiser sa connaissance des marchés fonciers et immobiliers pour mieux conseiller les collectivités lors de l'achat / revente de leurs biens, et se doter d'une **vision précise et actualisée des capacités financières des ménages pour l'acquisition d'un logement** (libre et en accession sociale).

Enfin, **comme chaque année, au sein d'urbA4, l'Agence participe avec la Dreal à l'animation des ateliers du comité régional de l'habitat et de l'hébergement (CRHH)**, lieux d'information et de partage d'expérience dédiés aux politiques locales de l'habitat, réunissant des services de l'État, collectivités territoriales, associations et autres partenaires. Deux ateliers sont prévus en 2025 autour de la structuration et de la gouvernance **d'un observatoire de l'habitat et du foncier (OHF)**.



PUBLICATION

Passoires thermiques

Dans la suite de l'analyse de la base de données nationale des bâtiments (BDNB) lancée par CSTB, programmée en 2025
À paraître en fin d'année



WEBINAIRE

Les ouvriers et employés face à l'achat immobilier

Décryptage des comportements d'achat ouvriers et employés à partir de l'analyse des données Cecim et Perval sur les marchés fonciers et immobiliers, suite à la publication du #2 Im'modes de vies
1^{er} avril 2025 à 14h





FONCIER

La Métropole, engagée dans une stratégie et des actions foncières, s'est dotée d'une gouvernance et de bases de données et sollicite l'**accompagnement méthodologique et opérationnel** de l'Agence.

De son côté, le Pays Voironnais, accompagné en 2024 dans l'analyse de la consommation d'espace, sollicite à nouveau l'Agence sur l'**anticipation de la mise en œuvre d'une stratégie de sobriété foncière** à plus long terme. Un travail d'analyse **des potentiels de renaturation ou de mutation** des friches est notamment prévu ainsi qu'une étude / animation sur **les divisions parcellaires**.

Le Pays Voironnais et Le Grésivaudan lui ont demandé de réaliser un « **guide des bonnes pratiques** » pour inciter les acteurs de l'aménagement des ZAE (entreprises, promoteurs, architectes, services communaux) à inscrire leurs projets (extensions, réhabilitations, surélévations...) dans une optique de sobriété foncière.

En matière de réflexions foncières, l'Agence est partie prenante de plusieurs scènes d'échanges, dont la **scène locale sur les friches**. Elle réunit chaque année les acteurs du développement territorial isérois autour de l'Agence, de l'Epoca et de l'EPFL-D pour évoquer l'actualité juridique, les dispositifs d'accompagnement, les démarches qui font référence en matière de reconversion et faire un point sur les besoins des collectivités. Sur le thème de la **sobriété foncière**, une scène d'échanges régionale puis locale s'est organisée en 2024 avec ces

mêmes acteurs au sujet de l'optimisation en ZAE. 2025 sera consacrée à la capitalisation des enseignements, avec un focus sur la ZAE du Touvet et le travail de R&D sur les prix fonciers du marché.

Enfin, les agences d'urbanisme de Lyon et Grenoble sont à nouveau sollicitées par la DDT38 pour contribuer au suivi et à l'animation de la **démarche Isère sobriété foncière (Isof)**, et pour assurer le pilotage du groupe de travail « qualification du point de départ » qui associe l'État, les SCoT, le Département et l'Ofpi / Safer. Elles restitueront leurs travaux dans un document de synthèse après la tenue de la journée des urbanistes et en fonction des orientations du projet de loi Trace 2025 sur l'application du ZAN. Des séances de travail sont prévues qui déboucheront sur une séance plénière de restitution. Enfin les agences participeront, avec le CAUE, à la constitution d'un module de formation des élu-e-s pour une meilleure prise en compte du sol et de la trajectoire de sobriété foncière dans leurs politiques publiques et leurs documents de planification stratégique.



AGENDA

Scène locale d'échanges sur les friches

Novembre - Décembre 2025
En visio



PUBLICATION

MÉTHODO Identification et qualification des friches

Partage d'une méthodologie pour repérer, caractériser, évaluer le potentiel de valorisation des friches d'un territoire
Novembre 2022



TOURISME / MONTAGNE

Le Grésivaudan a sollicité l'appui de l'Agence pour une « mise en récit » graphique du plan global d'actions pour les stations communautaires. Le document a pris la forme d'un « **plan guide** » (**décliné par station**), assorti d'une cartographie des projets et enjeux (montrant pour chaque « pôle station » la cohérence du développement et l'insertion au grand territoire), et d'orientations stratégiques. L'Agence doit terminer l'assemblage de ce plan et l'écriture du chapô en vue de leur présentation en comité stations et validation en bureau communautaire.

L'ambition est de permettre aux stations conçues autour du ski de trouver un modèle économique soutenable au-delà du seul tourisme hivernal (ex. tourisme fraîcheur de proximité). La question des équipements communautaires, notamment aux 7 Laux et au Collet d'Allevar, étant centrale, Le Grésivaudan sollicite l'Agence pour réaliser une **étude de programmation urbaine et architecturale** pour réorganiser l'offre. Trois phases se succéderont : diagnostic urbain et analyse multicritères de l'offre en équipements ; scénarios d'évolution ; schéma directeur d'évolution accompagné d'une feuille de route opérationnelle.

Avec l'**observatoire des locations touristiques meublées**, l'Agence poursuit le travail engagé en 2019 aboutissant à la construction d'un important référentiel de données. Elle s'intéresse à l'évolution du phénomène pour surveiller certaines zones en tension (tourisme / habitat), mieux connaître et orienter les stratégies des hébergeurs, affiner la connaissance du

marché de la location touristique meublée sur le territoire métropolitain (et vérifier les incidences sur l'hébergement locatif classique).

Enfin la **commune d'Huez** a relancé l'**élaboration de son PLU** après une 2^e annulation, avec une nouvelle délibération de prescription en avril 2024 ; le nouveau PLU doit entrer dans le champ d'application de la loi climat et résilience renforçant le sujet de la sobriété foncière et la justification des capacités en matière de réinvestissement urbain et de réhabilitation. C'est un sujet majeur en territoire touristique alliant des enjeux de logements permanents et de lits touristiques. L'Agence est sollicitée pour son expertise montagne et immobilier de loisirs, afin d'aider à la consolidation de la connaissance des parcs ainsi qu'à la définition des enjeux et leviers de réhabilitation.

Après l'important travail de production des **fiches à l'échelle de Massifs et des Stations sur les marchés d'immobilier touristique** en 2023 et valorisées en 2024, l'Agence réalisera en 2025 leur mise à jour avec les données TRANSACTo 2023 et des données OFPI 2024 (Sitadel et Perval). Publiées pour le compte **d'Isère Attractivité et du Département de l'Isère**, ces fiches s'appuient sur **deux bases de données, HEBto et TRANSACTo**, permettant de suivre l'évolution de ces marchés, d'avoir des éléments de comparaison entre les massifs et stations et de se situer par rapport aux marchés résidentiels classiques. **La base HEBto, est accessible sur vizualiz.fr**, outil cartographique web.



PUBLICATIONS

Le marché immobilier touristique des 5 massifs et 12 principales stations de l'Isère

Analyse des marchés touristiques par segments à partir des bases de données Hecto et Transacto Nouvelle version (chiffres 2024) à consulter sur aurg.fr
À partir d'avril 2025



OUTIL NUMÉRIQUE

Immobilier touristique Base Hebto 2022

Géolocalisation des hébergements touristiques avec rendu cartographique possible au bâti
À consulter sur vizualiz.fr





SANTÉ

L'urbanisme constitue pour les collectivités un levier majeur de réduction des inégalités de santé dans un contexte d'adaptation au changement climatique et de vieillissement de la population. L'Agence mobilise sa palette d'outils d'observation quantitatifs et qualitatifs pour apporter des éclairages sur les déterminants de santé, fournir des données renouvelées et ainsi guider l'action publique. Elle met également à disposition des outils d'aides à la décision pour prioriser les actions et investissements des projets urbains et renforcer leurs dimensions inclusives et attractives. Enfin, l'Agence accompagne l'intégration de la thématique santé dans les documents cadres, autre levier de réduction des inégalités territoriales de santé.

En partenariat avec l'ARS et la Dreal, les agences du réseau urbA4 accompagnent la mise en œuvre du **Plan régional de santé environnement (PRSE4, « Renforcer la prise en compte de la santé dans les projets d'aménagement en améliorant la complémentarité des politiques publiques ») 2024-2027**. Il s'agit de créer et

animer un réseau régional d'acteurs ciblé sur l'urbanisme favorable à la santé (UFS) pour sensibiliser et former les acteurs et décideurs, renforcer la connaissance et accompagner la mise en œuvre de démarches participatives.

Côté Métropole, dans le cadre du **Contrat local de santé** qui sera signé en 2025, la direction du développement social fait appel à l'Agence pour l'aider à inclure la dimension santé dans les programmes métropolitains. Elle propose d'évaluer les impacts santé des projets urbains en cours sur la polarité Nord Est (Boucles de l'Isère), en synergie avec les moyens du PRSE4. Au-delà de la présence de grands équipements de santé (Chuga, clinique Belledonne), ce secteur en transformation porte de nombreux enjeux de santé publique et de prévention (adaptation au réchauffement climatique, qualité de l'air, bruit, risques, mobilités actives, loisirs sportifs...). L'Agence produira une analyse de données et des recommandations, avec une première déclinaison en UFS sur la commune de La Tronche.



RESSOURCES WEB

Sélection de ressources sur l'urbanisme favorable à la santé sur aurg.fr



ÉVÈNEMENT

Table ronde **Urbanisme et santé**

Organisée avec la Ville de Grenoble dans le cadre de la Biennale des villes en transition
Jeudi 15 mai 2025



PUBLICATIONS

MÉTHODO Indicateurs santé environnement
Nos données en image Santé
Second semestre 2025



COHÉSION SOCIALE

À l'issue des marches urbaines conduites avec les habitants des dix quartiers prioritaires de la Métropole pour appréhender leurs perceptions de l'évolution de leur cadre de vie, l'Agence déploiera ses **observations qualitatives** en 2025 avec le recueil de la parole des professionnels de terrain (institutions, associations, bénévoles...). Ces temps collectifs (focus groups) serviront l'élaboration d'un **diagnostic partagé du quartier** pour définir les **priorités du nouveau contrat de ville « Engagements Quartiers 2030 »**. En complément, l'Agence accompagnera la Métropole dans l'évaluation des actions des missions locales sur l'insertion sociale et professionnelle des jeunes bénéficiaires. Elle actualisera enfin les chiffres-clés de l'observation sociale sur les dix QPV (dans un baromètre édité pour chacun des quartiers).

Une mission d'observation quantitative et qualitative a été engagée en 2019 pour alimenter la conduite et le suivi du **NPNRU GrandAlpe** (Villeneuve de Grenoble et d'Echirolles). Ce dispositif d'enquête aborde la perception des transformations urbaines en cours par les habitants. En 2025, il est prévu la publication de « Grenoble vague 2 » sur un périmètre élargi au Village olympique, enrichie des entretiens avec des professionnels (bailleurs, fédérations de locataires et pilotage de la mission). Le suivi des indicateurs statistiques sera également actualisé.

La Métropole renouvelle sa **convention intercommunale d'attribution (CIA)** pour la période 2026-2031. Un diagnostic préalable est nécessaire et sera rédigé

par l'Agence. Il s'agit de caractériser les bénéficiaires des logements sociaux, la structuration du parc, l'occupation du parc social et privé, les enjeux de mixité sociale, d'équilibre démographique et de mobilité, de l'échelle métropolitaine à celle du QPV, avec des zooms thématiques (ménages prioritaires, en procédure d'expulsion, etc.).

Experte de l'**Analyse des besoins sociaux (ABS)**, l'Agence assure depuis plusieurs années une mission d'assistance générale en observation auprès du CCAS de Grenoble et contribue à la réalisation de l'ABS en exploitant des données statistiques ciblées (sujets, publics). La prochaine analyse (2024-2025) portera sur l'imbrication des inégalités sociales et environnementales. Dans la poursuite du travail de recensement et de cartographie des indicateurs mené en 2024, l'Agence accompagnera la Ville dans la sélection de nouveaux indicateurs, proposera de nouvelles cartographies et testera de nouvelles typologies. Elle apportera également un appui méthodologique à la conduite de focus groups. L'Agence a aussi accompagné le CCAS d'Echirolles dans l'élaboration de son ABS portant sur l'articulation des enjeux sociaux et environnementaux. Obligation étant faite aux communes de plus de 10 000 habitants de relancer une ABS à chaque renouvellement de mandat, Echirolles fera à nouveau appel à l'Agence pour une analyse dédiée cette fois aux seniors autour du « bien vieillir ».

Le Pays Voironnais gère quant à lui un lieu d'écoute psychologique pour les adolescents et leur entourage qui interpelle



PUBLICATION

MÉTHODO

Analyse des besoins sociaux
Partage méthodologique pour apprécier les besoins sociaux des habitants à travers l'observation des conditions de vie (ressources financières, conditions de logement, état de santé...) Janvier 2023



WEBINAIRE

Observation grand territoire : l'aire grenobloise sous tous les angles

Présentation d'indicateurs illustratifs de plusieurs thématiques : la démographie, l'habitat, le niveau de vie, l'emploi, la santé et l'environnement
15 mai 2025 à 14h



le service Enfance Jeunesse Prévention Santé et l'amène à vouloir **mieux appréhender les besoins d'accompagnement en santé mentale des jeunes** sur le territoire. Le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) sollicite l'Agence pour l'aider à conduire une enquête (méthodologie, traitements et analyses).

Pour l'assemblée plénière du **Conseil intercommunal de la sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD)**, l'Agence produira un document d'analyse des données des Forces de sécurité intérieure (FSI) qui viendra éclairer les observations majeures et traits saillants issus des données de la Police et de la Gendarmerie nationale, complétées d'informations issues des polices municipales.



L'Agence est liée au SMMAG par une convention cadre 2023-2026 qui prévoit trois axes de travail en 2025 :

- L'élaboration et la mise en œuvre de documents de planification, observation et évaluation (PDM, schémas de mobilité locaux, dossier de préfiguration SERM, observatoire des déplacements, suivi et enquête mobilités, modélisation...);

- Le développement des transports en commun (câble Grésivaudan, études extension tramway...);

- Le développement des mobilités actives, partagées et intermodales (schéma directeur P+R, guide des aménagements cycles, cibles des animations, études de pôles d'échanges...).

L'expertise mobilité de l'Agence se décline et s'alimente de plusieurs façons, dont un important volet observation / échanges. Elle pilote le **club modélisation** qui assure la maintenance, la mise à jour et l'évolution du **modèle des déplacements** toujours en révision. Un jeu de données socioéconomiques 2035 lié à l'évolution des documents de planification et un rapport actualisé des hypothèses socioéconomiques 2050 sont prévus cette année. Elle est également partie prenante d'**Explor'Agence mobilité**, un cycle d'ateliers d'échanges techniques pour explorer de nouveaux sujets et favoriser l'émergence d'idées. Cette année le sujet « vieillissement et mobilités » a été retenu.

L'Agence va contribuer activement à la **préfiguration du service express régional métropolitain (SERM)** et participera aux instances. Charge à elle de finaliser le diagnostic, d'animer des ateliers partenariaux dédiés à la construction d'une offre multimodale, d'approfondir le lien urbanisme-transport. Elle apportera son expertise méthodologique à l'évaluation du potentiel de clientèle.

En 2025, le SMMAG poursuit l'élaboration de son Plan de Mobilité (PDM) avec l'accompagnement de l'Agence d'urbanisme. Le périmètre évolue avec l'intégration du territoire de la CAPV, ce qui conduira à axer des travaux sur ce territoire ; mais aussi à poursuivre les échanges entre élus et techniciens lors des formats dédiés tels que séminaires d'élus, et ateliers thématiques.

Le **micro PDM GrandAlpe** est associé à un projet de territoire et de rénovation majeur visant à métamorphoser un secteur de 400 ha, au sud de l'agglomération, entre Grenoble, Échirolles et Eybens. L'Agence accompagne depuis 2021 la réalisation de cette stratégie d'organisation des mobilités et le plan d'actions visant à améliorer les conditions de déplacement sur le site. Il sera finalisé en 2025.

Le **micro PDM associé à la démarche polarité Sud** de la vallée du Grésivaudan portée par la communauté de communes depuis Inovalée Montbonnot jusqu'aux pôles Crolles / Bernin / Brignoud, poursuit deux objectifs : accompagner les projets de développement économique et urbain du sud

du Grésivaudan en assurant la desserte des grands pôles économiques en développement, et accompagner la phase 1 du SERM ainsi que les investissements mobilité du secteur à horizon 2030 (offre ferroviaire, pôle d'échange de Brignoud, traversées cyclables inter rives...). L'Agence est attendue sur la réalisation d'un diagnostic (enjeux et premières pistes) pour une mise en débat technico-politique mi-2025.

Le comité de pilotage stratégique de la polarité des Boucles de l'Isère a décidé fin 2024 de s'atteler à **une feuille de route mobilité** pour interfacier mobilités, espaces publics et projets urbains. Conçue par le Smmag et la Métropole avec le concours de l'Agence, cette feuille de route définira les actions prioritaires : schéma directeur cyclable ; réseau structurant piétons ; amélioration de l'attractivité des lignes de bus ; report modal.

En s'appuyant sur la double expertise urbanisme - déplacement de l'Agence, le Smmag souhaite aussi se doter d'**une vision prospective** des évolutions de son réseau, dont **les extensions des lignes A, D et E**. L'Agence viendra éclairer les choix, suivre les études et propositions du groupement, et participera aux réunions et ateliers. Pour la **révision du Pôle d'échange multimodal** de Grand'Place (mise en travaux à l'été 2026), le Smmag fera appel à un maître d'œuvre et à l'Agence qui connaît les enjeux de mobilité du secteur. Elle sera sollicitée dans le cadre d'un atelier de lancement et pour relire le projet de programme fonctionnel.

Pour structurer une **politique de stationnement** favorable aux mobilités alternatives, lutter contre les îlots de chaleur urbains et accompagner les projets d'espaces publics, la Métropole souhaite se doter d'un **schéma directeur des parkings publics**, brique importante du Plan de mobilité (PDM) élaboré avec le Smmag. L'Agence est associée pour identifier les secteurs en tension et les opportunités d'aménagement, avec une méthode centrée sur les quartiers mixtes pour compléter données et analyses. Elle accompagnera également les réflexions sur le stationnement en zone d'activité.

Enfin, elle est sollicitée en appui de Grenoble-Alpes Métropole pour la constitution de l'évaluation de la **ZFE mobilité avec l'identification des indicateurs évaluatifs et des indicateurs** d'évolutions contextuelles en vue de l'évaluation à produire pour mars 2026. Elle interviendra aussi en appui à la ZFE véhicules utilitaires ou poids lourds.

Les travaux d'observation se poursuivent pour toujours mieux comprendre les pratiques de mobilité et leurs dernières évolutions, à travers l'Observatoire des déplacements, le Club EMC² et l'Observatoire du stationnement.



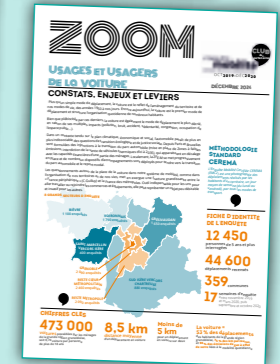
PUBLICATIONS & WEBINAIRES

Zooms thématiques de l'enquête mobilité



Usages et usagers de la voiture
Paru en janvier 2025

La mobilité quotidienne au cœur des enjeux de territoires
À paraître 2^e trimestre 2025



PUBLICATIONS

Analyse de l'enquête TER régionale

À retrouver sur aurg.fr

À partir d'avril 2025



Le covoiturage du quotidien dans l'aire grenobloise

Synthèse des éléments de connaissance des pratiques de covoiturage du quotidien dans l'aire grenobloise
Février 2025



LA STRATÉGIE DE VALORISATION DE L'AGENCE

VOUS INFORMER, NOTRE ENGAGEMENT

CAPITALISER nos savoirs et savoir-faire dans les collections

MÉTHODO Capitaliser l'expertise et partager des méthodologies mises en œuvre par l'Agence

TERRITOIRE Mieux connaître les territoires de l'aire grenobloise à travers des cartes, des chiffres, des analyses

- Nos données en image
- Grand territoire

théma Approfondir une thématique

la note juridique éclairer l'actualité de l'urbanisme et de l'aménagement

im modes de vie Décrypter les données Cécim et Perval des marchés fonciers et immobiliers au prisme des modes de vie

RASSEMBLER et DIFFUSER l'information

Le site  www.aurg.fr
L'actualité de l'Agence et de ses territoires

Les réseaux sociaux 

La veille 
Une newsletter hebdomadaire issue du blog de veille

APROPOS
La newsletter mensuelle

Les ressources numériques

- Base documentaire
- Photo-cartothèque
- Vos territoires à la carte
- VizuAliz

PROMOUVOIR notre image et notre activité

Le Programme en bref
Un aperçu du programme d'activité partenarial de l'Agence

Rapport d'activité
Un portrait de la diversité des projets partenariaux

Projet d'Agence
Charte des valeurs et Guide du collectif
La feuille de route stratégique de l'Agence

(IN)FORMER nos publics via des outils et des événements

30 WEBinAGENCE Promouvoir et expliciter certaines de nos publications

b.a.ba
Offrir des clés de compréhension des concepts, des enjeux, des documents d'urbanisme

Les petits-déj'
Accompagner la construction des trajectoires ZAN dans les territoires
Cycle de rencontres « Les petits-déj' Parlon'ZAN »

CROO FUTURS
Partager les idées et les expériences
Les petits-déj' débats de l'atelier des Futurs

OBS élus
Échanger avec les élus autour de l'observation des modes de vie dans l'aire grenobloise

MUTUALISER la connaissance et FÉDÉRER nos partenaires

Décrypt Newsletter mensuelle de l'OBSy, le réseau des observatoires de la région grenobloise

ATELIER FUTURS La plateforme des prospectives et des stratégies [Le RARRe]

UGA Université Grenoble Alpes
Les ateliers
Le conseil scientifique

FN Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
Traits d'Agences
Les Rencontres
Les clubs

Agences urbanisme

GRAND A
Rassembler la recherche et l'expertise sur les grands sujets de demain, dans un triptyque consacré à un sujet annuel
La Lettre
Le Mag
La Rencontre

ILS - ELLES SONT VOS INTERLOCUTEURS

SPÉCIALISTES DE VOS TERRITOIRES ET DE VOS ORGANISMES, NOS EXPERTS ET EXPERTES THÉMATIQUES RÉFÉRENTS SONT LES TRAITS D'UNION ENTRE L'AGENCE ET VOS SERVICES. ILS VOUS ÉCOUTENT, VOUS CONSEILLENT ET VOUS ACCOMPAGNENT. CE SONT VOS INTERLOCUTEURS ET INTERLOCUTRICES POUR LA CONSTRUCTION ET LE SUIVI DU PROGRAMME D'ACTIVITÉ.



Frédéric Pontoire
frederic.pontoire@aurg.asso.fr
État / DDT / DREAL
Communauté de communes de la Matheysine
Agence régionale de santé (ARS)
Université Grenoble Alpes (UGA)
Crous Grenoble Alpes
Communauté de communes de Bièvre Est



Vincent Escartin
vincent.escartin@aurg.asso.fr
Département de l'Isère



Emmanuel Boulanger
emmanuel.boulanger@aurg.asso.fr
Grenoble-Alpes Métropole
Communauté d'agglomération du Pays voironnais
Absise
Ville d'Échirolles



Murielle Pezet-Kuhn
murielle.pezet-kuhn@aurg.asso.fr
EP SCoT de la grande région de Grenoble
Bièvre Isère Communauté



Laure Pierson
laure.pierson@aurg.asso.fr
Grenoble-Alpes Métropole



Julien Clémenti
julien.clementi@aurg.asso.fr
Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté



Colombe Buevoz
colombe.buevoz@aurg.asso.fr
Communauté de communes Le Grésivaudan
Communauté de communes du Massif du Vercors
Communauté de communes Cœur de Chartreuse



Sarah Moraillon
sarah.moraillon@aurg.asso.fr
Syndicat mixte des mobilités de l'aire grenobloise (Smmag)



Kader Boukerrou
kader.boukerrou@aurg.asso.fr
EPFL du Dauphiné



Hugues Merle
hugues.merle@aurg.asso.fr
Parc naturel régional du Vercors
Parc naturel régional de Chartreuse



Manon Sajaloli
manon.sajaloli@aurg.asso.fr
Ville de Grenoble
Epورا

L'AGENCE À VOTRE SERVICE

Connaître et s'informer



www.aurg.fr LE SITE INTERNET

[PROPOS](#) LA LETTRE D'ACTUALITÉ MENSUELLE *ABONNEZ-VOUS !*

grand-a.aurg.org **GRAND A LE MAG**

#1 Territoires #2 Risques et résilience #3 Big bang numérique
#4 Énergét(h)ique #5 Émergences #6 (Des)amour de ville(s)



LES RÉSEAUX SOCIAUX *SUIVEZ-NOUS !*

Se documenter

veille.aurg.fr L'AGENCE VEILLE POUR VOUS

Le blog thématique
La News hebdomadaire

basedoc.aurg.fr LA BASE DOCUMENTAIRE

LE CENTRE DE DOCUMENTATION, **sur rendez-vous**

Créer des cartes, disposer de cartes ou photos

tercarte.aurg.org VOS TERRITOIRES À LA CARTE

www.aurg.fr LA PHOTO-CARTOTHÈQUE

L'AGENCE
D'URBANISME DE LA RÉGION GRENOBLOISE

OBSERVER

PLANIFIER

PROJETER

ANIMER

PARTAGER

Version présentée en CA
le 24 mars 2025

Conception graphique :
Ça crée Val
Crédit : MockUPFREE
Photos : L'Agence

21 rue Lesdiguières
38000 Grenoble
04 76 28 86 00
accueil@aurg.asso.fr
www.aurg.fr